



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOT

ATLAS DE LA BIODIVERSITE DE LA VILLE DE FIGEAC **2018 – 2019**

Etat de connaissance initial de la biodiversité figeacoise et actions de sensibilisation



Préserver

Protéger

Eduquer



Bord du Célé et Triton palmé (S.Plaga/LPO Lot), Inventaire participatif (S.Langlois)

Mai 2020

Rédaction : *Stéphanie Plaga Lemanski – Camille Schellenberger*



LPO Lot- Espace Clément Marot – Place Bessières – 46000 Cahors

Tél. 05 65 22 28 12 – lot@lpo.fr

Sommaire

I. Introduction.....	3
II. Analyse de l'état initial de la zone.....	5
II.1. Situation géographique.....	5
II.2. Patrimoine communal.....	6
III. Cartographie des milieux.....	8
III.1. Méthodologie.....	8
III.2. Résultats.....	8
<i>III.2.1. Milieux anthropisés.....</i>	<i>10</i>
<i>III.2.2. Milieux agricoles.....</i>	<i>12</i>
<i>III.2.3. Milieux forestiers.....</i>	<i>14</i>
<i>III.2.4. Milieux aquatiques.....</i>	<i>15</i>
<i>III.2.5. Synthèse des milieux majoritaires.....</i>	<i>17</i>
IV. Synthèse des données naturalistes.....	18
IV.1. Méthodologie.....	18
IV.2. Résultats.....	18
<i>IV.2.1. Oiseaux.....</i>	<i>19</i>
<i>IV.2.2. Mammifères.....</i>	<i>24</i>
<i>IV.2.3. Amphibiens et reptiles.....</i>	<i>27</i>
<i>IV.2.4. Insectes.....</i>	<i>29</i>
V. Actions de sensibilisation et communication.....	34
V.1. Inventaires participatifs et sensibilisation.....	34
V.2. Presse.....	38
VI. Conclusion.....	39
Annexe 1 : Liste et statuts de protection des oiseaux recensés sur la commune de Figeac.....	40
Annexe 2 : Liste des lépidoptères rhopalocères observés sur la commune de Figeac entre 2000 et 2019 et statuts de protection.....	45
Annexe 3 : Liste des odonates observés sur la commune de Figeac entre 2017 et 2019 et statuts de protection.....	46
Annexe 4 : Liste des lépidoptères hétérocères observés sur la commune de Figeac entre 2000 et 2019 et statuts de protection.....	47
Annexe 5 : Liste des orthoptères observés sur la commune de Figeac entre 2013 et 2019 et status de protection.....	48
Annexe 6 : Articles de presse parus sur l'ABC de Figeac et les inventaires participatifs proposés.....	49

I. Introduction

Le terme «biodiversité», contraction de diversité biologique, inventé lors de la préparation du «National Forum on Biological Diversity» a été introduit en 1988 dans la littérature scientifique par le biologiste américain Edward Oswald Wilson. Elle est définie comme étant la diversité de toutes les formes du vivant : « Pour un scientifique, c'est toute la variété du vivant étudiée à trois niveaux : les écosystèmes, les espèces qui composent les écosystèmes et enfin, les gènes que l'on trouve dans chaque espèce». La biodiversité engendre de nombreux services écosystémiques dont nous prenons de plus en plus conscience aujourd'hui : des services d'approvisionnement (oxygène, eau douce, matières premières), des services de régulation (diminution des conséquences de sécheresses, des inondations et autres désastres environnementaux), des services de soutien aux conditions favorables à la vie sur la Terre (cycle des éléments nutritifs, cycle du carbone), des services culturels (bénéfices récréatifs, esthétiques, scientifiques, pédagogiques, etc.).

Il existe actuellement une prise de conscience de l'enjeu de ces services écosystémiques ; les pollinisateurs assurent la fertilisation des végétaux, les vers de terre améliorent la qualité et augmentent la fertilité du sol, les zones humides limitent les inondations, etc. Ainsi la valeur économique de la biodiversité tend à être mesurée. On estime par exemple entre 2,3 et 5,3 milliards d'euros l'impact économique qu'engendrerait la disparition des pollinisateurs en France¹. Mais comment évaluer la valeur monétaire de toute la biodiversité ? Chaque espèce ou groupe d'espèces ne peut être pris indépendamment car tous appartiennent à des écosystèmes complexes pour lesquels un simple déséquilibre pourrait nuire.

Aujourd'hui, cette richesse biologique est menacée. Le rapport publié par l'ONU «L'évaluation des écosystèmes pour le millénaire» en 2005 précise qu'au niveau international, cinq pressions majeures sur la diversité biologique ont été identifiées dont la principale est l'érosion de la biodiversité. Cette dernière est engendrée par la régression des milieux naturels et leur fragmentation, due à une croissance démographique continue qui entraîne une plus forte urbanisation, une intensification des pratiques agricoles et le développement considérable des axes routiers et ferroviaires. Les espèces sauvages sont alors piégées au sein de ces espaces de faibles superficies disséminés dans un milieu fortement anthropisé.

Le maintien et la reconstitution de ce réseau sur le territoire national permettra aux espèces animales et végétales de communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire ou de se reposer. Ceci est possible dans le cadre de la démarche «Trame verte et bleue (TVB)». L'élaboration de cet outil d'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité est l'un des objectifs des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) mis en place dans le cadre de la démarche concertée du Grenelle de l'Environnement. Les trames vertes et bleues doivent s'appuyer sur les connexions écologiques établies entre les grands réservoirs de biodiversité à l'échelle régionale mais également sur les corridors écologiques identifiés à une échelle plus locale. C'est directement sur l'application des trames vertes et bleues à un niveau local que la démarche «Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)» s'inscrit.

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence l'existence de lacunes à l'échelle communale dans la connaissance de la biodiversité. Le programme ABC a été lancé en 2010 par le Ministère de

¹ Source : Théma EFES - Le service de pollinisation, L. Monnoyer-Smith, 2016 (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Efese%20-%20Le%20service%20de%20pollinisation%20-%20Essentiel.pdf>)

l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM) afin d'accompagner les collectivités territoriales dans une meilleure connaissance et prise en compte de la biodiversité. L'objectif de l'ABC est triple : sensibiliser et mobiliser les élus et la population à la biodiversité, obtenir une plus grande connaissance de la biodiversité sur un territoire et identifier les enjeux liés, définir des recommandations de gestion ou de valorisation.

A partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, l'ABC permet de sensibiliser et mobiliser durablement les élus locaux, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de la biodiversité. Il s'attache autant à l'inventaire de la biodiversité rare qu'ordinaire. Il permet en outre d'acquérir des connaissances complémentaires sur la biodiversité d'une commune et d'identifier ses enjeux spécifiques.

Cet outil, souvent décrit comme « un couteau suisse », est adaptable selon les demandes et besoins de chaque collectivité. Il peut comprendre une actualisation des données naturalistes de la zone, de nouveaux inventaires, un programme d'animations et de sensibilisation à destination du grand public, un accompagnement de la collectivité afin de favoriser la nature de proximité, etc.

La biodiversité représente un enjeu majeur pour l'ensemble d'une commune, l'objectif principal étant d'aménager autrement et de manière plus durable un territoire. C'est dans cette optique que la ville de Figeac s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité, pour une meilleure prise en compte de cette biodiversité dans la gestion sur son territoire.

En 2018, la commune de Figeac a sollicité la LPO Lot, association de protection de la nature et de sensibilisation auprès de tous les publics afin de réaliser un Atlas de la Biodiversité sur son territoire. Ainsi, des experts naturalistes de la LPO Lot ont prospecté sur la commune afin de compléter les connaissances naturalistes de la commune. Une cartographie des milieux naturels cumulant les différentes couches des habitats a aussi été éditée afin de permettre une meilleure prise en compte de ces derniers. Enfin, des inventaires naturalistes participatifs ont été proposés aux figeacoises et figeacois sur les groupes d'espèces encore peu connus.

II. Analyse de l'état initial de la zone

II.1. Situation géographique

La commune de Figeac est située à l'ouest du département du Lot, à proximité de l'Aveyron et du Cantal. Sa superficie est de 35,16km², plus importante que la moyenne française située à 14,88km². Elle est la deuxième ville du département en termes de population.

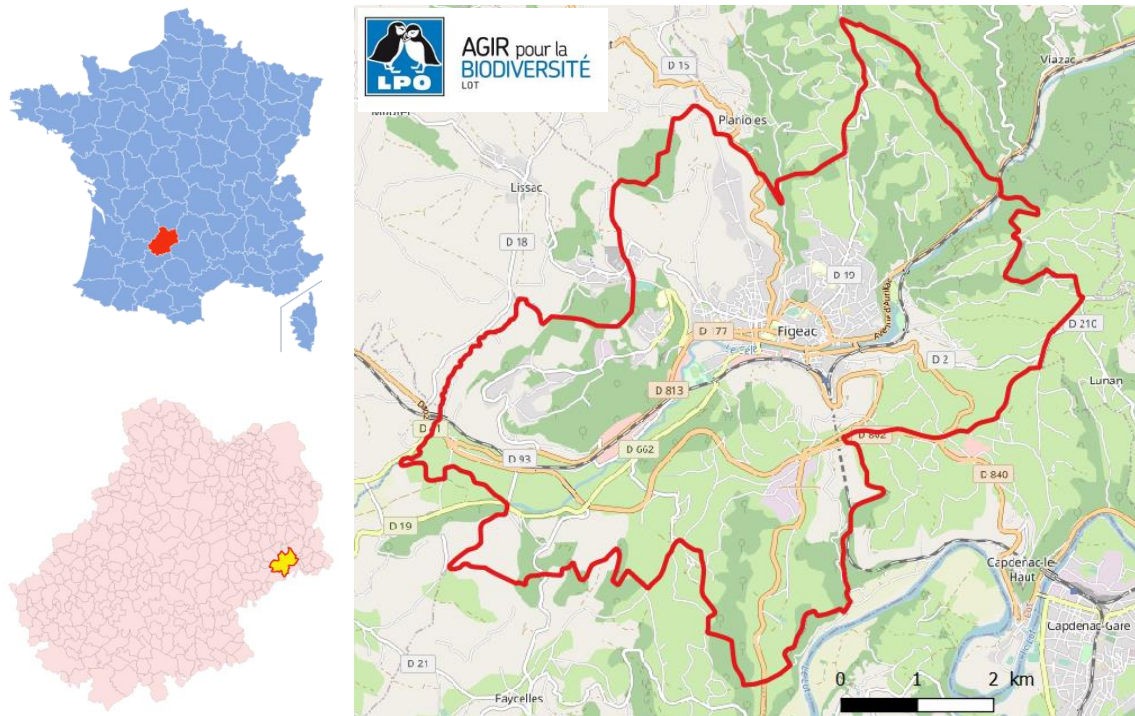


Figure 1 : Localisation et limites administrative de la commune de Figeac (LPO Lot - 2020)

Le département du Lot est composé de plusieurs ensembles biogéographiques générant des habitats différents pour chacun d'entre eux. Le Limargue est l'ensemble naturel majoritairement présent pour la commune de Figeac, suivi du Ségala et de la Vallée du Célé.

Le Limargue est dominé par du bocage, ponctué de petites zones humides dues à la structure argileuse du sol. Le Ségala, bordure du Massif Central dans le Lot, est un relief appartenant à l'ancienne chaîne hercynienne. Les influences montagnardes se perçoivent dans le paysage du Ségala représenté par des prairies naturelles, souvent humides, entrecoupées de boisements variés.

La commune est arrosée par le Célé et ses affluents le Ruisseau de Planioles et le Drauzou.

II.2. Patrimoine communal

La ville de Figeac possède un patrimoine naturel fort intéressant, plusieurs sites sont classés en tant que Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ou sites classés à inscrits, espace naturel ou bien une formation naturelle remarquable dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, à la conservation en l'état.

❖ Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

Lancé en 1982, l'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire). On distingue deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes écologiquement parlant, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours. Elles peuvent inclure des ZNIEFF de type I.

Deux ZNIEFF de type II sont présentes sur la commune de Figeac. Elles sont localisées sur la figure 2 et limitées à leur emprise sur la commune.

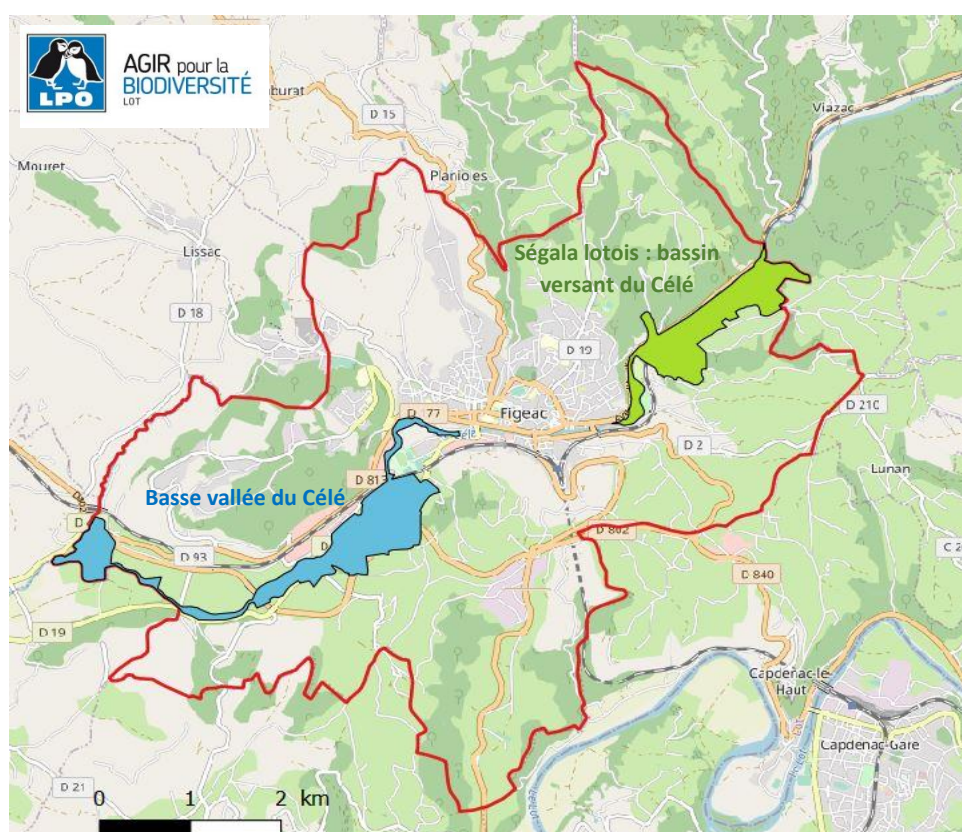


Figure 2 : Localisation des deux ZNIEFF présentes sur la commune de Figeac (LPO Lot -2020)

✓ La ZNIEFF « Ségala Lotois : bassin versant du Célé² »

Le site du « Ségala lotois : bassin versant du Célé » se situe à l'extrémité nord-est du département du Lot, dans la partie de ce département constituée de terrains du socle primaire, sur la bordure occidentale du Massif central. Il s'agit de l'ensemble du chevelu de ruisseaux alimentant la rivière Célé

² Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel (<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/730030128>)

dans sa portion lotoise située en amont de Figeac. Ce site concerne principalement 22 communes lotoises auxquelles s'ajoutent ponctuellement quelques communes cantaliennes situées en tête de vallons. Son altitude varie de 189 à 766 m, avec une moyenne d'environ 440 m et un climat où s'entremêlent les influences atlantiques et montagnardes. La superficie considérée est d'environ 12 573 ha. Les zones cultivées ayant généralement été exclues des limites du site, on obtient un ensemble majoritairement composé de ruisselets, de forêts, de landes et de pelouses acidiphiles plus ou moins humides à tourbeuses.

L'intérêt patrimonial du site est notamment important de par sa richesse en tourbières dont certaines sont encore en très bon état de conservation. Ces tourbières, généralement situées en tête de vallons, portent un grand nombre d'espèces et d'habitats déterminants.

✓ **La ZNIEFF « Basse vallée du Célé³ »**

Cette ZNIEFF prend systématiquement en compte le lit majeur du Célé quand celui-ci n'est pas trop artificialisé (cultures). Dans beaucoup d'endroits, le périmètre intègre des versants thermophiles, des falaises calcaires, voire des zones entières de causses, pour prendre en compte la diversité faunistique et floristique de ces nombreux habitats déterminants. Ce linéaire rejoint Figeac en amont et Bouziès en aval, à la confluence avec le Lot. Cette zone s'étend sur plus de 40 km.

❖ *Sites classés ou inscrits*

La ville de Figeac comprend 1 site classé et 2 sites inscrits.

- ✓ **Site classé : Portion de la rive gauche du Célé** (16.04.1943)⁴
- ✓ **Site inscrit : Ensemble urbain de Figeac** (05.12.1972)³
- ✓ **Site inscrit : Pigeonnier de l'Oustal Parlaïre et abords** (13.03.1943)³

Les sites classés et les sites inscrits permettent la conservation et la préservation du patrimoine bâti et naturel. Les sites classés ont une valeur patrimoniale qui entraîne une politique rigoureuse de préservation tandis que les sites inscrits peuvent être modifiés dans le respect de sa qualité.

Les sites classés concernent des territoires d'intérêt exceptionnel. Ils sont créés par décret ou par arrêté du ministre chargé de l'Environnement. Le classement est une protection forte qui interdit les travaux qui peuvent modifier ou détruire l'aspect ou l'état des lieux sauf autorisation expresse du ministre ou du préfet après avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) ou de la Commission Supérieure des Sites. Le classement n'interdit pas la gestion et la valorisation des lieux.

Les sites inscrits concernent des territoires qualifiés d'intérêt général. Ils sont créés par arrêté du ministre chargé de l'Environnement. L'inscription permet une protection. Le maintien de leur qualité appelle une certaine surveillance. Les éventuels travaux sont soumis à l'examen de l'Architecte des Bâtiments de France.

³ Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel (<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/730003005>)

⁴ Source : Liste des sites inscrits en Occitanie (<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/liste-des-sites-inscrits-en-occitanie-a24887.html>) et fiches synthétiques pour le Lot

III. Cartographie des milieux

La cartographie des milieux réalisée ici permettra à la ville de Figeac de disposer d'un outil cartographique cumulant la totalité des couches de milieux. Le croisement de ces données sera un outil d'aide à la décision pour les problématiques en lien avec l'aménagement du territoire.

III.1. Méthodologie

La cartographie des milieux a été réalisée par photo-interprétation, à partir d'ortho-photo plans de l'IGN de 2016 avec résolution de 50 cm. Le travail de photo-interprétation a été réalisé à l'échelle 1/2500^{ème}. Les plus petites unités minimales de détection sont de l'ordre d'un quart d'hectare (à quelques exceptions près comme les points d'eau par exemple). A chaque polygone produit a été attribué un type d'habitat naturel suivant la typologie Corine Biotope.

Aucune vérification de terrain n'a été réalisée, faute de moyens prévus à cet effet. Il s'agit d'une cartographie intégralement photo-interprétée, aussi des erreurs restent possibles. La vérification de la validité de la géométrie a été réalisée afin d'éviter toute erreur de calcul de surface ou d'affichage de polygone (aucun chevauchement entre polygones, pas de polygone de très petite taille, pas de polygone multiple). La continuité géométrique a aussi été assurée (pas de "trous" dans la couche de polygone, pas d'espace non renseigné).

III.2. Résultats

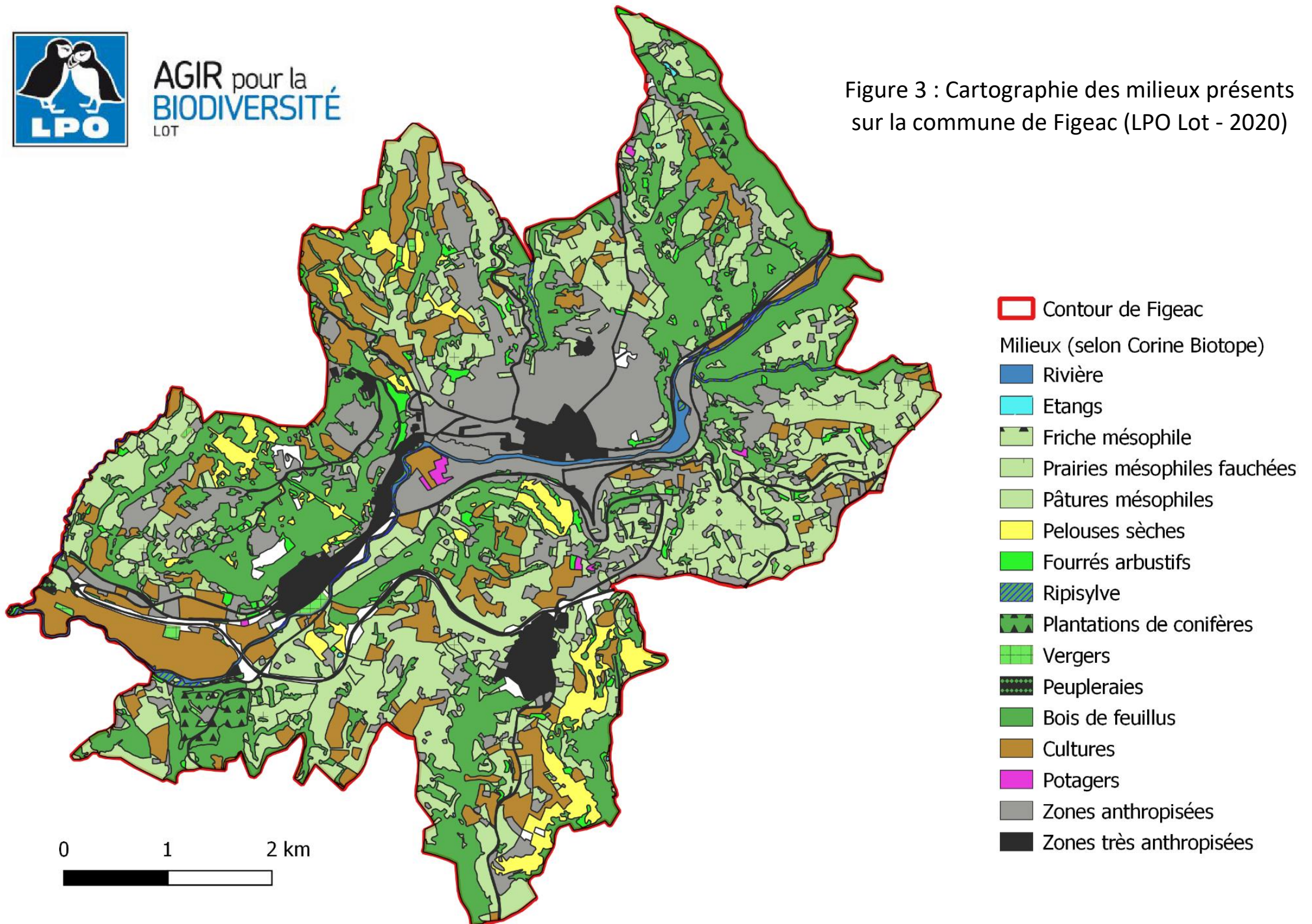
L'occupation du sol est la description de la couverture de la surface terrestre. Elle est utile pour comprendre l'état actuel et la dynamique des écosystèmes. Elle représente à la fois l'influence de l'homme et celle de la nature sur le milieu, ainsi que les modes de gestion des ressources naturelles et la politique d'aménagement du territoire.

Sa connaissance permet de mieux cibler les risques et les enjeux du territoire. La caractérisation de l'occupation du sol se réalise au moyen d'une nomenclature systématique dans laquelle chaque portion de l'espace appartient à une classe de description précise. Elle est caractérisée ici selon la typologie Corine Biotope et prend en compte les différents habitats.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOT

Figure 3 : Cartographie des milieux présents sur la commune de Figeac (LPO Lot - 2020)



La commune de Figeac est composée de 16 grands milieux développés ci-dessous.

III.2.1. Les milieux anthropisés

✓ **Milieux très anthropisés**

Ces derniers comprennent les routes, voie de chemin de fer, parkings, zones castinées, zones industrielles et commerciales ainsi que le centre-ville avec son habitat dense. Toutes les routes n'ont pas été cartographiées, notamment les plus petites. Les routes qui traversent les milieux anthropisés ont souvent été incluses dans ces derniers

✓ **Milieux anthropisés**

Les milieux anthropisés sont constitués de granges, corps de ferme, maisons, pavillons et leurs abords immédiats (jardins d'agrément, piscines), campings, zones arborées intra-urbaines, zones engazonnées intra ou péri-urbaines (stades...). A noter que certaines zones très anthropisées ont été incluses dans cette catégorie (quelques routes notamment). Il est parfois malaisé de définir les limites entre des zones herbeuses fauchées régulièrement (gazon) et prairies arrivant jusqu'au contact des habitations.

✓ **Friches**

Les friches correspondent aux zones herbacées récemment remaniées par l'homme. Elles sont particulièrement abondantes autour de la déviation routière. Elles sont souvent mésophiles mais certaines, développées sur des pierriers fortement exposés au soleil sont bien plus xériques.

Limites : Les plus anciennes friches évoluent vers des formations plus vivaces comme des pelouses sèches du *Mesobromion* ou des prairies mésophiles. Les limites entre ces trois milieux sont souvent malaisées à distinguer uniquement par photo-intérprétation.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOT

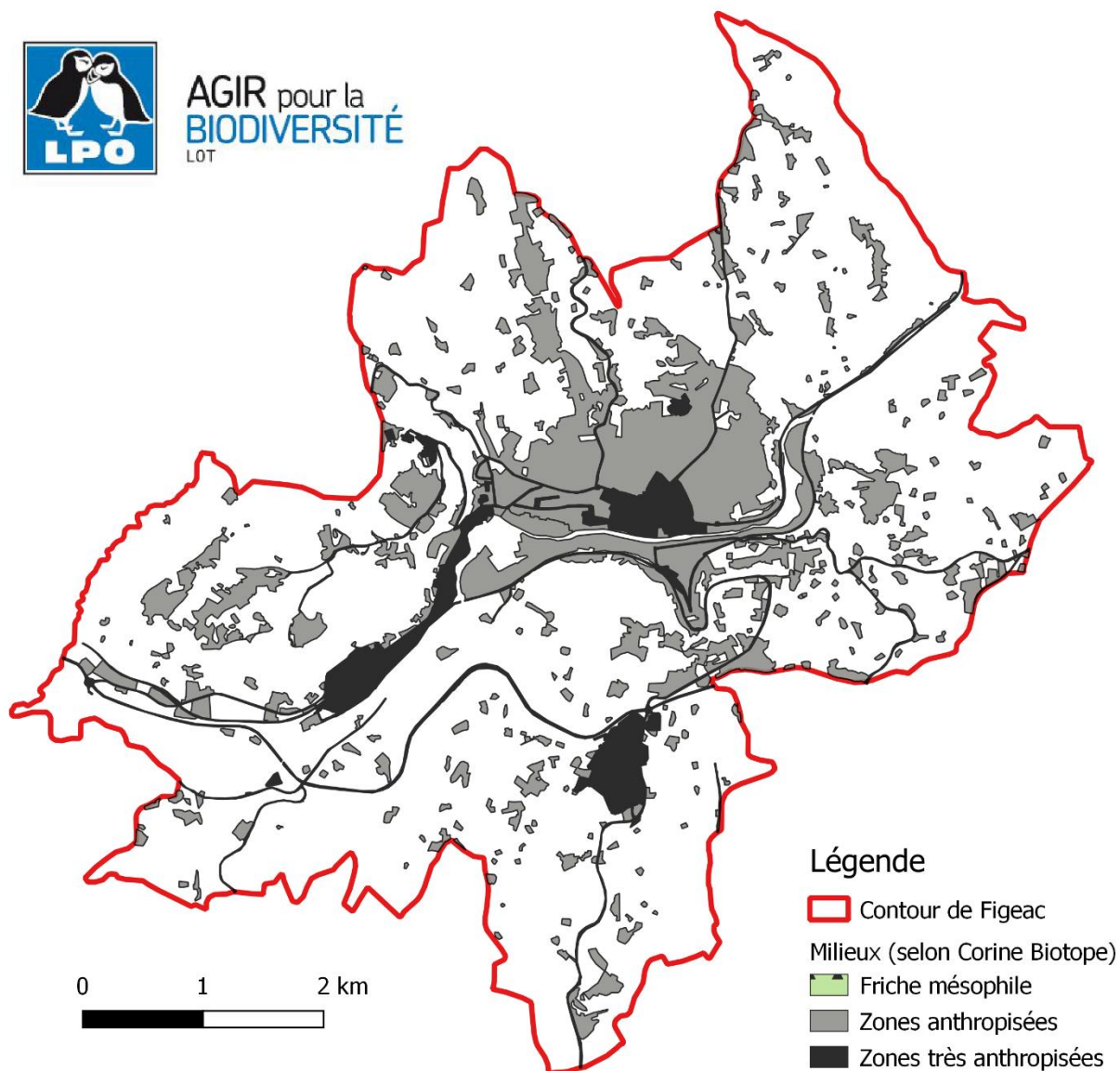


Figure 4 : Cartographie des milieux anthropisés présents sur la commune de Figeac (LPO Lot -2020)

Milieux	Surface (ha)	Surface (% de la commune)
Zones anthropisées	650 ha	18 %
Zones très anthropisées	173 ha	5 %
Friche mésophile	57 ha	2 %

Tableau 1 : Surface des milieux anthropisés et comparatif par rapport à la commune

III.2.2. Milieux agricoles

✓ **Cultures**

Le terme « cultures » regroupe ici des cultures de maïs, de céréales ainsi que des prairies temporaires. Notons cependant que la différence entre les prairies temporaires et certaines prairies permanentes récemment fauchées n'est pas toujours évidente. La surface des cultures est peut-être surestimée.

✓ **Pelouses sèches**

Les pelouses sèches sont des formations végétales herbacées et vivaces dominées par le Brome dressé et les Fétuques ovines. Les pelouses sèches occupent naturellement les zones ouvertes les plus sèches.

Certaines pelouses sèches sont régulièrement fauchées : elles sont alors impossibles à distinguer par photo-interprétation des prairies mésophiles fauchées. Les pelouses sèches arrivent souvent au contact de pâtures mésophiles, la frontière entre les unes et les autres est quasi-impossible à tracer avec précision sans une phase de terrain. Des pelouses sèches peuvent ainsi avoir été comptabilisées avec les pâtures mésophiles ou les prairies mésophiles et inversement.

✓ **Pâtures mésophiles**

Ces milieux sont, comme leur nom l'indique, des formations végétales herbacées et vivaces régulièrement pâturées. Elles sont dominées par divers graminées comme la Fétuque faux-roseau, le Ray-grass, le Pâturin commun... Elles occupent des niveaux hydriques assez variés, dans la continuité des pelouses sèches d'une part et dans la continuité des prairies franchement humides d'autre part.

Les prairies humides sont intégrées à cette classe de milieu car elles sont souvent de taille trop réduites pour être distinguées des pâtures plus sèches, du moins à cette échelle de travail.

✓ **Prairies mésophiles fauchées**

Ces formations végétales herbacées et vivaces, régulièrement fauchées, sont dominées par divers graminées comme la Fétuque faux-roseau, l'Avoine élevée. Elles occupent des niveaux hydriques assez variés, dans la continuité des pelouses sèches d'une part et dans la continuité des prairies franchement humides d'autre part.

Certaines pelouses sèches sont régulièrement fauchées, elles sont alors impossibles à distinguer par photo-interprétation des prairies mésophiles fauchées. Certaines pâtures sont régulièrement girobroyées pour limiter les refus du pâturage. Elles sont alors confondables avec les prairies mésophiles fauchées. Ces dernières sont par conséquent probablement surestimées.

✓ **Fourrés arbustifs**

Les fourrés arbustifs sont des formations végétales dominées par des arbustes divers (genévriers, cornouillers sanguins, troènes, prunelliers) ou même par des ronces. Elles colonisent différents milieux ouverts (pelouses sèches, prairies...) et font la transition vers les boisements naturels de feuillus. Seules les landes qui présentaient un recouvrement arbustif supérieur à 75% et un recouvrement arboré inférieur à 25% ont été rangées dans cette classe de milieux naturels. Ne pouvant être comptabilisées encore en milieux forestiers, elles sont classées dans les milieux agricoles. Si aucune action n'est réalisée, les secteurs ici cartographiés évolueront en bois.

✓ **Potagers**

Cette catégorie comprend les cultures potagères souvent avec un très petit parcellaire et les jardins d'agrément entourant les habitations.

✓ **Vergers**

Les vergers représentent ici les vergers d'arbres fruitiers, de chênes truffiers, noyeraies ou les vignes.

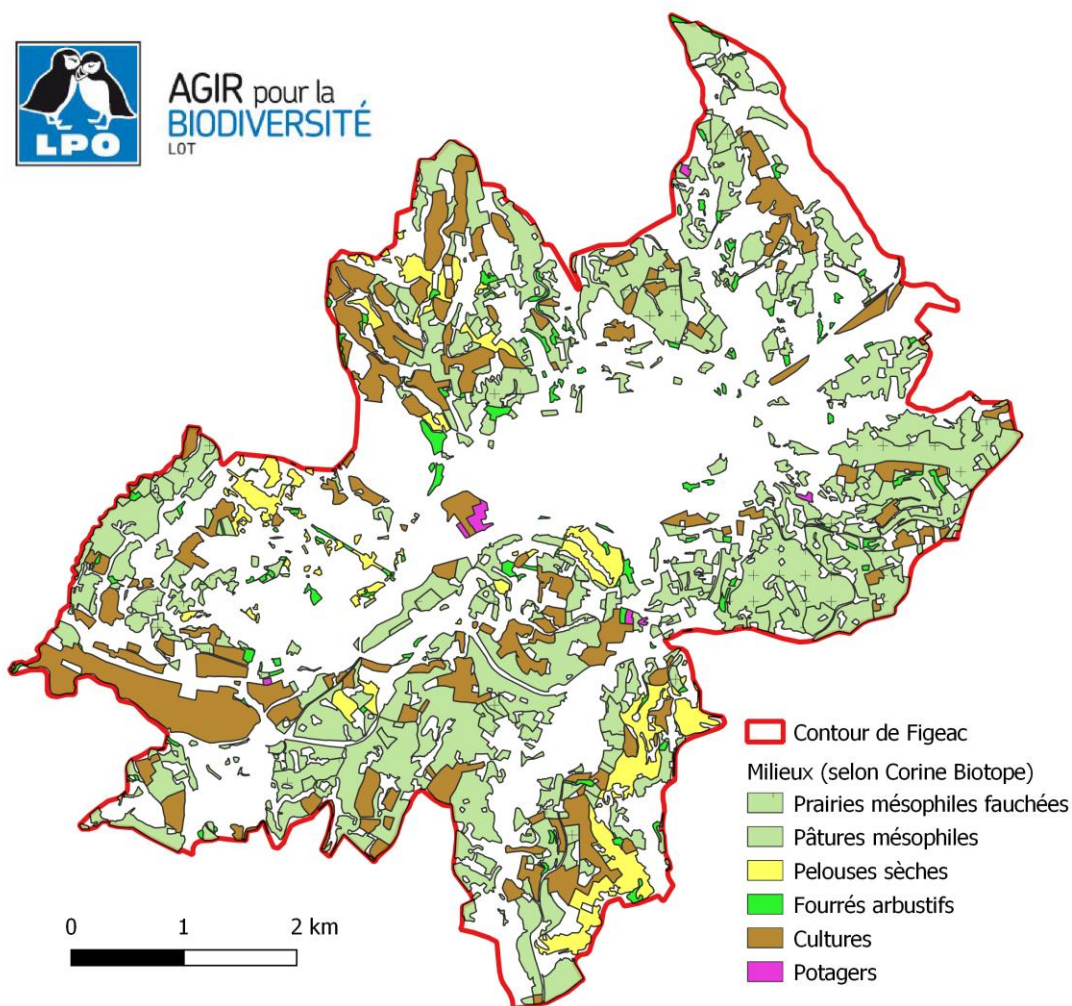


Figure 5 : Cartographie des milieux agricoles présents sur la commune de Figeac (LPO Lot -2020)

Milieux	Surface (ha)	Surface (% de la commune)
Pâtures mésophiles	715 ha	20 %
Cultures	420 ha	12 %
Prairies mésophiles fauchées	306 ha	9 %
Pelouses sèches	140 ha	4 %
Fourrés arbustifs	54 ha	2 %
Vergers	11 ha	0 %
Potagers	7 ha	0 %

Tableau 2 : Surface des milieux agricoles et comparatif par rapport à la commune

III.2.3. Milieux forestiers

Les milieux forestiers sont composés à Figeac de plantations de **peupliers**, de **conifères** et de **bois de feuillus**. Ces derniers sont dominés par le Charme, le Chêne pédonculé ou le Chêne pubescent.

Les **haies arborées**, trop étroites pour être réellement qualifiées de boisements, ont été cartographiées sous forme linéaire. Elles sont définies comme un alignement d'arbres composé d'un seul houppier. Elles peuvent être composées de 3 strates : herbacée, arbustive et arborée. Leur linéaire est compris entre quelques mètres à plus d'une quinzaine de mètres. Elles représentent 40,8 km sur l'ensemble de la commune.

La **ripisylve** est un boisement naturel humide dominé par l'Aulne glutineux et le Frêne élevé qui borde les milieux aquatiques. Elle est présente à Figeac en un fin corridor le long du Célé sur les zones régulièrement inondées et les sols gorgés d'eau.

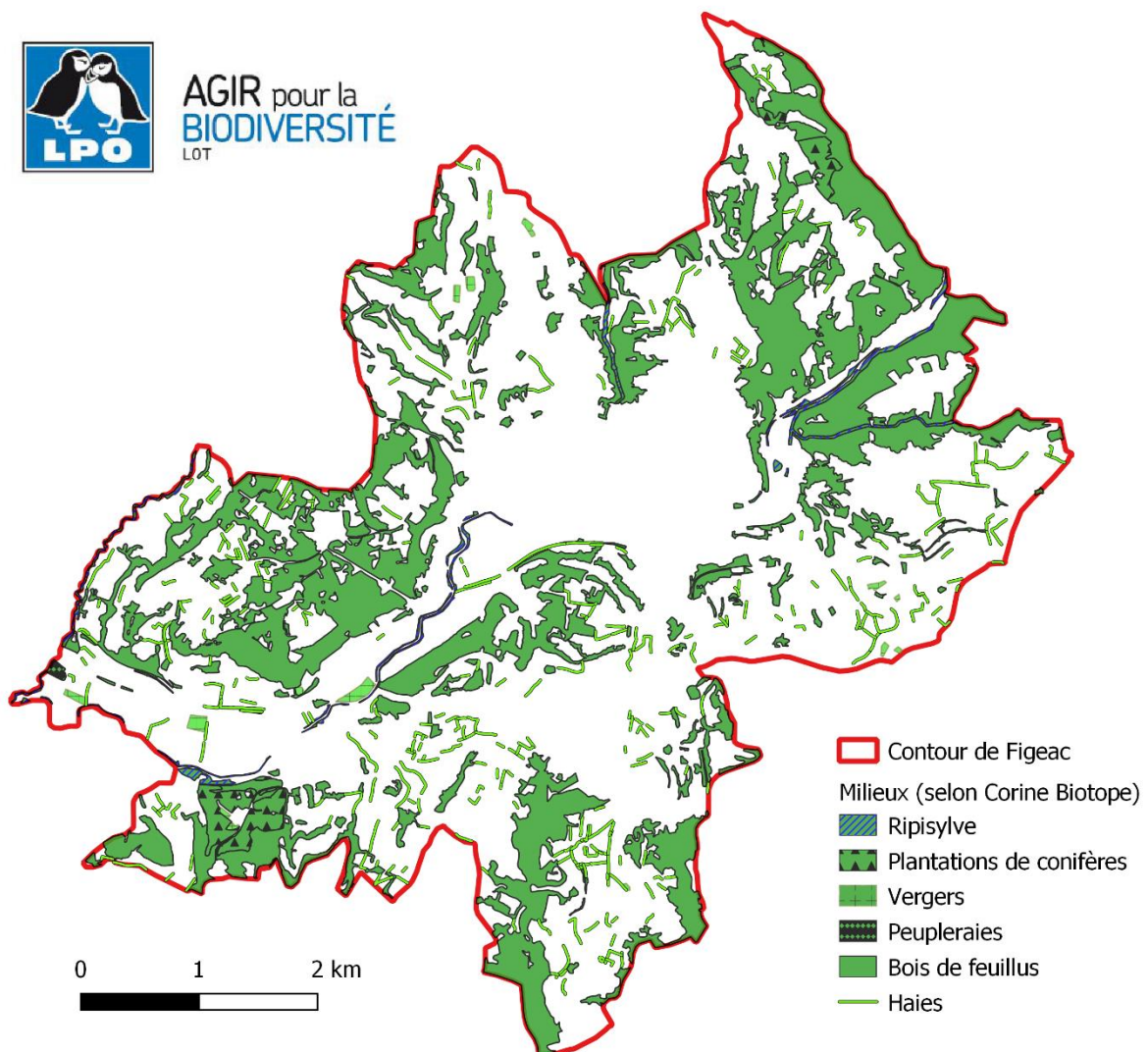


Figure 6 : Cartographie des milieux forestiers présents sur la commune de Figeac (LPO Lot -2020)

Milieux	Surface (ha)	Surface (% de la commune)
Peupleraies	2 ha	0 %
Plantations de conifères	37 ha	1 %
Bois de feuillus	921 ha	26 %
Ripisylve	27 ha	1 %

Tableau 3 : Surface des milieux forestiers et comparatif par rapport à la commune

III.2.4. Milieux aquatiques

Les milieux aquatiques sont composés à Figeac d'une rivière et d'étangs. La rivière Célé est la seule rivière à avoir été cartographiées sous forme de polygone. Les autres cours d'eau, bien plus étroits, ont été cartographiés sous forme linéaire. La surface notée dans le tableau 4 représente donc uniquement l'emprise du Célé.

Les étangs sont des surfaces d'eaux stagnantes, généralement de faibles surfaces. Les mares souvent indétectables en photo-interprétation n'ont pas été cartographiées.

Milieux	Surface (ha)	Surface (% de la commune)
Rivière	30 ha	1 %
Etangs	1 ha	0 %

Tableau 4 : Surface des milieux aquatiques et comparatif par rapport à la commune



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOT

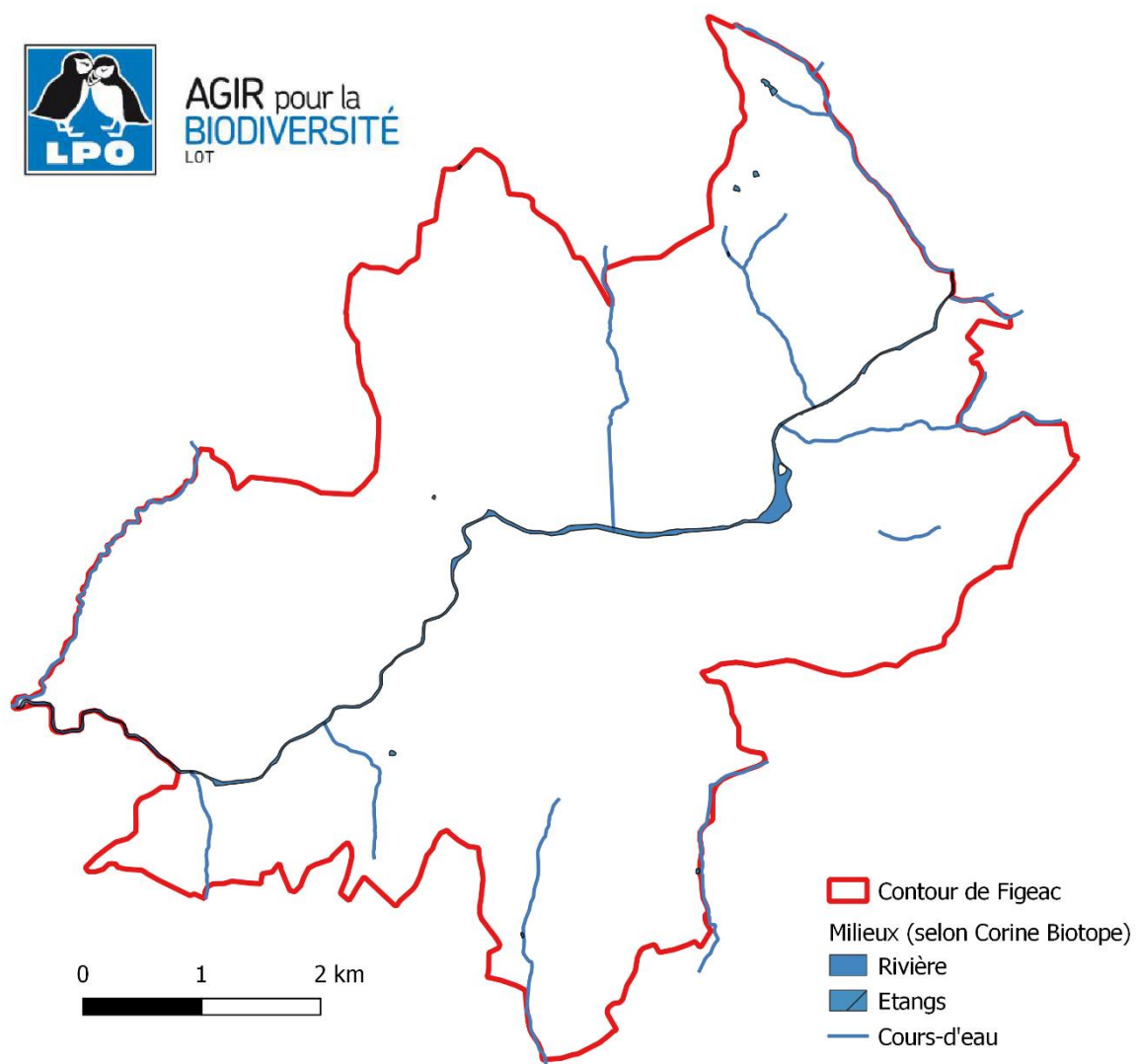


Figure 8 : Cartographie des milieux aquatiques présents sur la commune de Figéac (LPO Lot -2020)

III.2.5. Synthèse des milieux majoritaires

Quatre milieux sont majoritairement présents sur la commune, représentant plus de 75% de l'occupation du sol : les bois de feuillus (26 %), les pâtures mésophiles (20 %), les zones anthropisées (18 %) et les cultures (12 %).

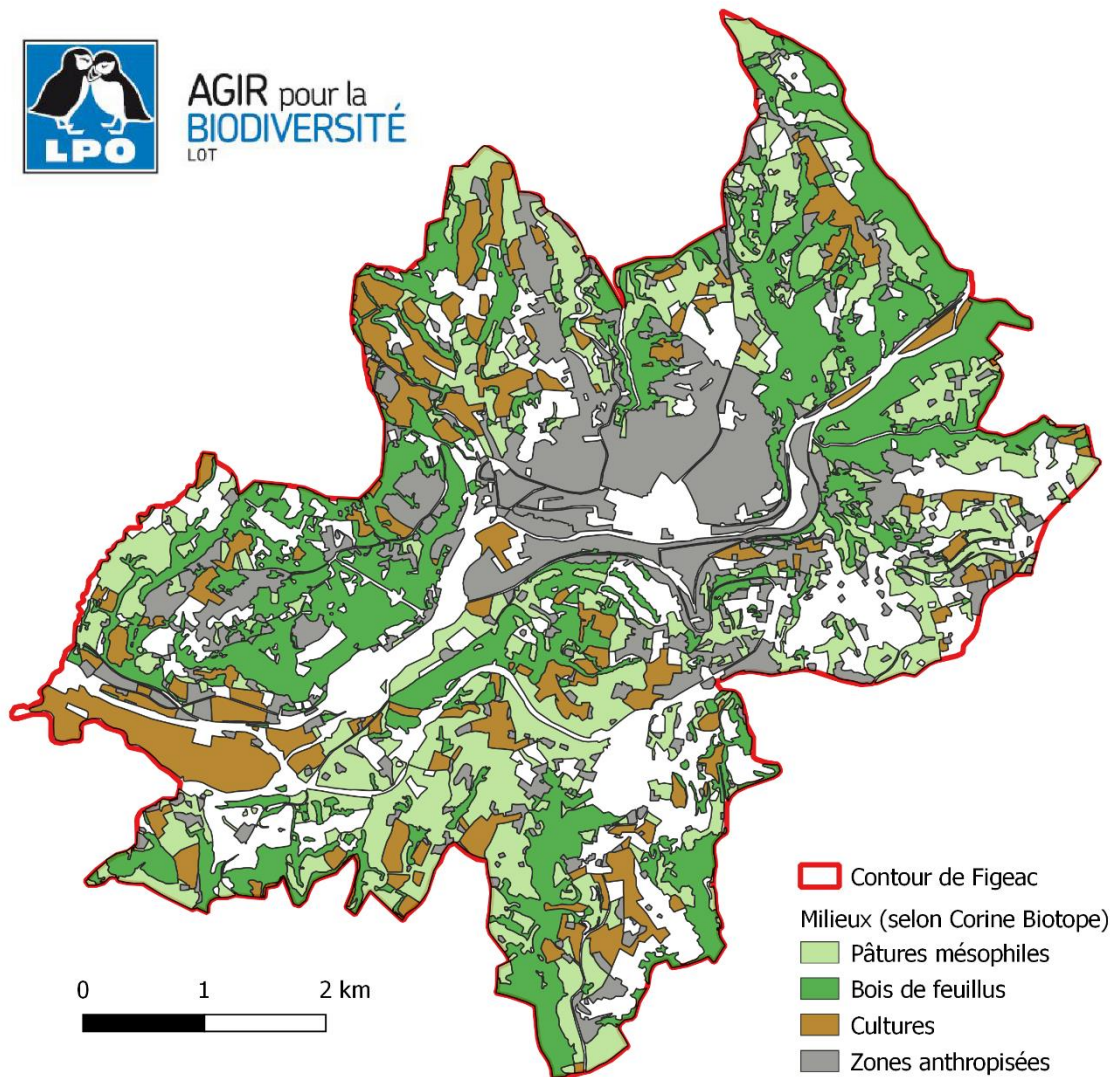


Figure 9 : Cartographie des milieux majoritairement présents sur la commune de Figeac (LPO Lot -2020)

Les milieux agricoles puis forestiers structurent la commune, représentant chacun respectivement 1653 ha et 997 ha. La présence de ces deux milieux est fortement influencée par le Limargue. Ces milieux sont favorables à la présence d'une biodiversité variée si la gestion est adéquate.

IV. Synthèse des données naturalistes

IV.1. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour réaliser les inventaires de la faune et de la flore dans un ABC est cadrée au niveau national par deux publications du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et un guide méthodologique. Chaque porteur de projet, au niveau communal, peut ensuite décliner cette méthodologie selon les caractéristiques de la commune, la durée des inventaires et les moyens techniques, humains et financiers disponibles. La mise en place d'une méthodologie reproductible et standardisée permet d'effectuer des suivis ultérieurs et d'avoir un état initial de référence.

La commune de Figeac a sollicité la LPO Lot afin d'établir une synthèse des données naturalistes déjà connues sur la commune. Ainsi, aucun inventaire n'a été réalisé.

Les données analysées ci-après ont été collectées sur la base de données participative en ligne de la LPO Lot « Faune Nord Midi-Pyrénées@Visionature/LPO »⁵ (période de 2000 à 2019) et sur la base de données naturalistes partagée en Midi-Pyrénées BazNat⁶ (période 2001 à 2020). Elles ne concernent que des données faunistiques. Afin de compléter les données, les inventaires de sciences participatives réalisés avec les habitants de la commune ont été ciblés sur les groupes où peu de données étaient connues.

L'objectif est d'établir un état initial de connaissance de la biodiversité présente sur la commune Figeac. La liste d'espèces présentée par la suite ne peut être considérée comme exhaustive.

IV.2. Résultats

2030 observations réalisées sur la ville de Figeac ont été collectées sur la base de données participative en ligne de la LPO Lot « Faune Nord Midi-Pyrénées@Visionature/LPO » correspondant à 360 espèces faunistiques.

55 données d'espèces ont été collectées sur la base de données naturalistes partagée en Midi-Pyrénées BazNat correspondant à 40 données faunistiques et 15 données floristiques.

Les données collectées permettent de dresser l'aperçu de la biodiversité de la ville de Figeac ci-dessous.

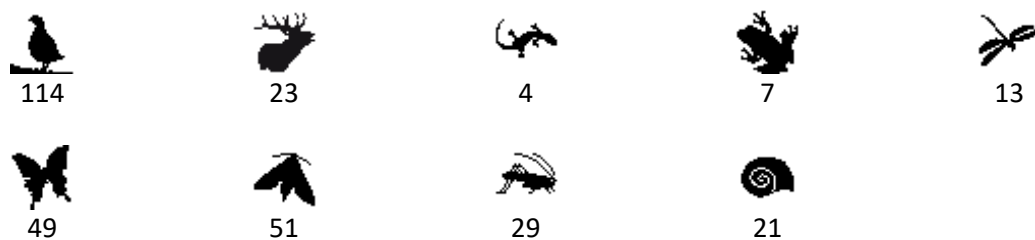


Figure 10 : Aperçu du nombre d'espèces présentes sur la commune de Figeac

⁵ Source : Base de données Faune Nord Midi-Pyrénées@LPO (<https://www.faune-tarn-aveyron.org/>)

⁶ Source : Base de données Baznat (<https://www.baznat.net/index.php>)

IV.2.1. Oiseaux

113 espèces ont été recensées sur la commune depuis 2002, dont la majorité entre 2015 et 2019 notamment pendant les inventaires participatifs réalisés sur la commune dans le cadre de l'ABC. La liste des différentes espèces observées sur la commune depuis les années 2000 est disponible en annexe 1. Pour chacune d'entre-elles, les statuts de protection et de conservation sont mis en avant ainsi que leur intérêt patrimonial d'après la liste de la faune d'intérêt patrimonial du PNRCQ éditée en 2009. Les 44 espèces présentant un intérêt patrimonial sont surlignées en orange.

La plupart sont des espèces communes, mais 10 sont nicheuses peu communes, 10 uniquement migratrices dans le département, 5 hivernantes, 1 échappée de captivité (Cygne noir), 3 erratiques et une occasionnelle (Pouillot de type sibérien).

Deux espèces n'ont pas pu être déterminées précisément, c'est pourquoi les mentions "hirondelle indéterminée" et "pinson des arbres/du nord" apparaissent dans le tableau des espèces recensées sur la commune. Le "pouillot de type sibérien" n'est pas une espèce à part entière non plus, puisqu'il s'agit d'un groupe d'espèces difficiles à distinguer les unes des autres. C'est un occasionnel très rare en France puisque nicheur dans le nord-est de l'Eurasie. Ces oiseaux peuvent être détournés de leur route migratoire lors de tempêtes et se retrouver ainsi dans des pays comme la France.

A la lecture de ces données, on remarque que la commune était totalement sous-prospectée avant 2015 (seulement 57 données). Certaines des espèces les plus communes n'étaient jusqu'alors pas recensées comme par exemple les mésanges. Les quelques données notées à cette période concernaient des espèces remarquables, de passage (l'Aigle botté par exemple) vraisemblablement lors de visites ponctuelles d'observateurs tiers. La période de l'Atlas de la Biodiversité sur la commune de Figeac est celle ayant permis de collecter le plus de données sur le territoire. En effet, 63% des données l'ont été pendant ces deux années (1027 données) tandis qu'on dénombre 604 données d'oiseaux sur la période de 2001 à 2017.

Les dernières années (2015 – 2019 et plus particulièrement depuis 2018) ont permis de fournir des informations sur les espèces nicheuses, mais également d'en commencer le suivi. On observe donc que certaines espèces sont stables comme l'Hirondelle rustique alors que d'autres ne sont pas observées systématiquement comme le Grimpereau des jardins.

L'avifaune de la commune de Figeac est variée : plus de 100 espèces ont été recensées et beaucoup occupent des milieux différents.

On peut voir que certaines espèces dont les effectifs chutent au niveau mondial continuent de se reproduire à Figeac, comme c'est le cas du Verdier d'Europe et du Chardonneret élégant, tous deux notés vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale. Ces deux espèces, qui nichent volontiers en ville, sont menacés par la destruction de leur habitat (abattage des arbres) et aux pesticides.

En revanche, **les oiseaux des milieux agricoles sont peu nombreux. Ce constat est d'autant plus alarmant que la superficie des milieux agricoles est la plus représentée sur la commune (47%).** Plusieurs oiseaux inféodés à ce milieu ont été peu observés comme le Tarier pâtre, le Bruant proyer, l'Alouette lulu (observée 2 fois) ou encore la Pie-grièche écorcheur (vue seulement en 2001) ainsi que la Fauvette grisette (observée en 2016 uniquement). Cette constatation est inquiétante puisque ces derniers sont ceux qui souffrent le plus de la modification de leur environnement à l'heure actuelle.



Figure 11 : Pie-grièche écorcheur à gauche (A.Tsaknakis), Bruant proyer à droite (S.Plaga/LPO Lot)

Aucun inventaire n'ayant été réalisé et les données collectées ne concernant que des observations ponctuelles, il pourrait s'agir d'un biais de prospection car la majorité des observateurs ont potentiellement inventorié les espèces des villes ou le long des cours d'eau mais peu celles des milieux agricoles.

Le cortège des oiseaux forestiers est bien représenté avec par exemple quatre espèces de pics (épeiche, vert, épeichette et mar), le Grimpereau des jardins, la Mésange noire, etc. Ceci est dû au large couvert forestier ainsi qu'à son âge grandissant : le Pic mar, par exemple, a besoin d'arbres vieillissants pour nicher et se nourrir).



Figure 12 : Pic épeiche et Grimpereau des jardins (A.Foucllet)

Les oiseaux du milieu aquatique sont eux aussi bien représentés puisque l'Aigrette garzette (hivernante récente dans la région), la Bergeronnette des ruisseaux, le Cincle plongeur et d'autres espèces inféodées au milieu ont été observées. On note également le Petit Gravelot, qui est nicheur peu commun dans le Lot, et noté vulnérable (VU) sur la liste rouge régionale des espèces menacées. Ce petit limicole est un oiseau discret qui pond à même le sol sur les plages de graviers en bord de cours d'eau, ce qui le rend vulnérable au piétinement et au dérangement.



Figure 13 : Petit Gravelot à gauche (P.Dalous) et Aigrette garzette à droite

Les rapaces ont été inventoriés en nombre eux aussi, puisque 17 espèces, dont certaines migratrices, ont été observées sur la commune pendant l'ABC. Parmi celles-ci on compte trois espèces notées Vulnérable (VU) sur la Liste rouge régionale (**l'Aigle botté, le Faucon pèlerin et l'Effraie des clochers**) et une notée En danger (EN) à savoir le **Milan royal**.

Sur les 113 espèces recensées, 15 sont notées comme nicheuses certaines et 28 comme nicheuses probables comme développé dans le tableau 5 ci-après. Elles sont localisées sur la figure ci-dessous.

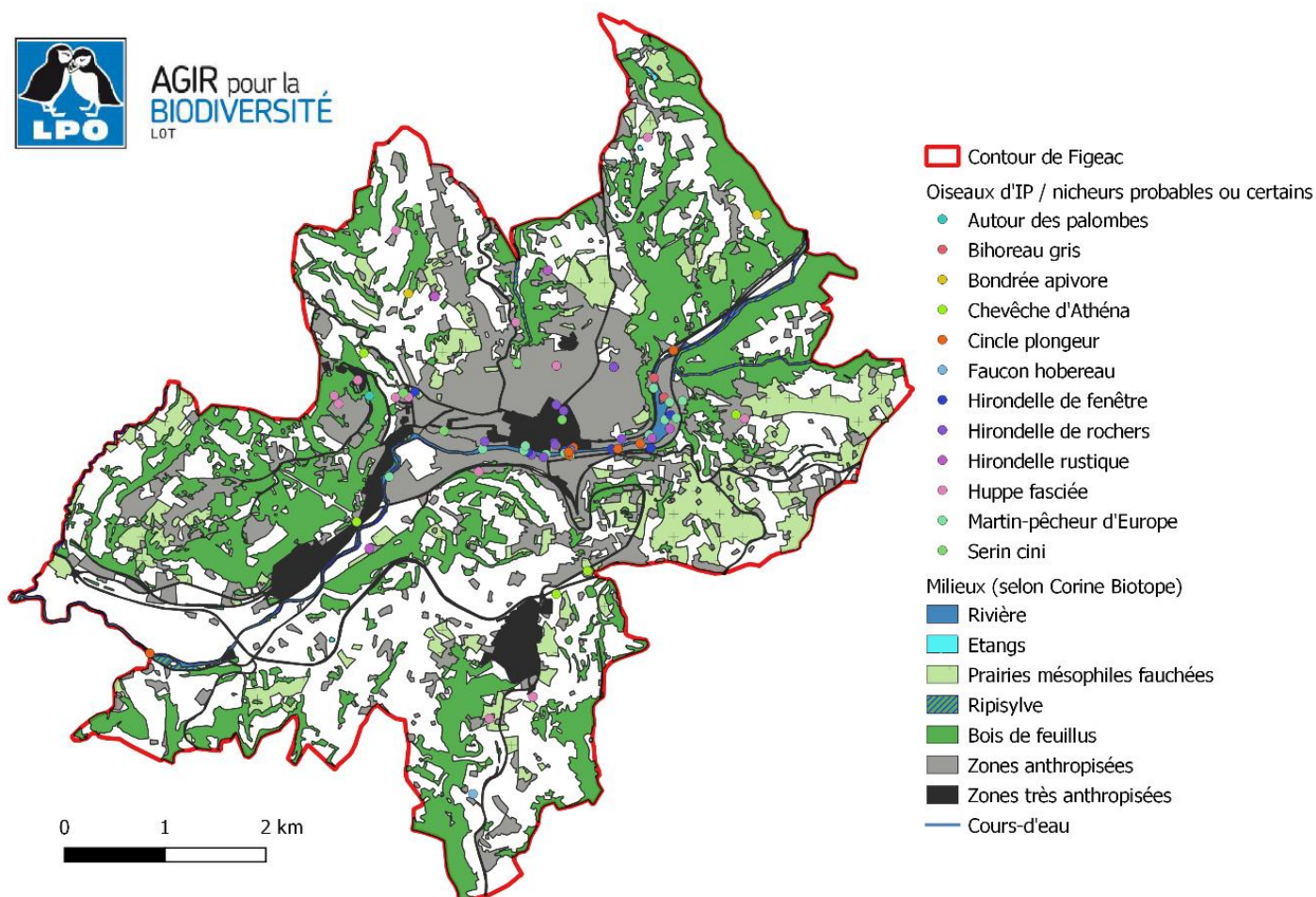


Figure 14 : Localisation des espèces d'intérêt patrimonial ayant été notées comme nicheuses certaines ou probables (LPO Lot - 2020)

Les haies représentent un fort intérêt pour la biodiversité et leur fonction écosystémique. Elles permettent un enrichissement du sol, limitent l'érosion des talus et les attaques parasitaires et régulent les apports d'eau. Elles représentant aussi des corridors écologiques et sont un refuge et une source de nourriture pour la faune. Elles sont occupées par de nombreuses espèces pendant la période de nidification. A ce titre, la taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet, d'après l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) dans les espaces agricoles. **Nous préconisons de n'effectuer aucune coupe jusqu'en septembre, période de nidification et d'apprentissage de jeunes, afin de ne pas déranger les espèces présentes. Une sensibilisation des habitants et de la commune serait judicieuse afin d'éviter toute destruction de nid ou de nichées et perturbation de la faune.**

	Nicheur probable	Nicheur certain
Autour des palombes	X	
Bergeronnette des ruisseaux	X	
Bergeronnette grise	X	
Bihoreau gris	X	
Bondrée apivore	X	
Bruant proyer	X	
Buse variable	X	
Chevêche d'Athéna	X	
Choucas des tours	X	X
Cincla plongeur	X	
Corneille noire	X	
Épervier d'Europe	X	
Étourneau sansonnet	X	X
Faucon crécerelle		X
Faucon hobereau	X	
Fauvette à tête noire	X	
Geai des chênes	X	
Grosbec casse-noyaux	X	
Héron cendré	X	
Hirondelle de fenêtre	X	X
Hirondelle de rochers	X	
Hirondelle rustique	X	
Huppe fasciée	X	X
Martinet noir	X	X
Martin-pêcheur d'Europe	X	
Merle noir	X	X
Mésange à longue queue	X	X
Mésange bleue	X	X
Mésange charbonnière	X	X
Moineau domestique	X	
Pic épeiche	X	X
Pic vert	X	X
Pie bavarde	X	X
Pigeon ramier	X	X
Pinson des arbres	X	
Rosignol philomèle		X
Rougegorge familier	X	X
Rougequeue à front blanc	X	X
Rougequeue noir	X	X
Serin cini	X	
Sittelle torchepot	X	
Tarier pâtre	X	
Tourterelle turque	X	

Tableau 5: Liste des oiseaux nicheurs certains ou probables sur la commune de Figeac (LPO Lot/2020)

Espèces à statut particulier et qui pourraient faire l'objet d'une attention particulière

L'Aigle botté et le Milan royal sont tous deux des nicheurs rares dans le département et la commune de Figeac se situe dans leur zone de présence et offre des milieux favorables (boisements). Il serait intéressant de chercher à savoir s'ils nichent effectivement dans les environs. Le Milan royal fait par ailleurs l'objet d'un Plan National d'actions qui vise, entre autres, à recenser les couples reproducteurs.

L'Effraie des clochers est un rapace nocturne qui est régulièrement victime du trafic routier et de la perte d'habitats favorables (fermetures des clochers, greniers, granges etc.). Toute observation est intéressante pour la préservation de l'espèce. Une prospection des clochers d'église, pigeonniers et des granges permettraient de constater la présence ou non de l'espèce dans ces lieux de prédilection. Des mesures pourraient être mises en place dans les clochers en réouvrant partiellement le milieu à la chouette Effraie et en y installant un nichoir spécifique à cette espèce.

Le Faucon pèlerin possède de bons effectifs dans le département du Lot, il n'en reste pas moins vulnérable et subit d'ailleurs le retour du Hibou grand-duc, un de ses prédateurs, qui fréquente les mêmes milieux que lui. L'espèce avait été aperçue en 2016 puis en 2017 dans le secteur des terrasses du Puy et de la rue de Colomb ainsi que dans la falaise qui surplombe l'usine Ratier. A la suite de ces observations, la commune a décidé d'installer un nichoir à l'intérieur du clocheton de l'église de Notre-Dame-du-Puy en novembre 2017. Le nichoir n'est pas encore occupé, pour autant l'espèce est toujours présente et observée tous les ans. Cinq années peuvent être nécessaires au rapace pour venir occuper le nichoir, même si celui-ci est idéalement placé.

Le Bruant ortolan, la Tourterelle des bois et l'Hirondelle de rivage sont des espèces très menacées. Elles n'ont été vues sur la commune qu'en migration et sont en dehors de leur zone connue de reproduction. L'installation future de l'Hirondelle de rivage sur les berges du Lot n'est cependant pas à exclure.

Le Petit Gravelot quant à lui a été observé deux années de suite, au même endroit (lieu-dit Le pin). Il n'est pas impossible qu'il puisse tenter de s'y reproduire. Cette espèce vit sur les berges sablonneuses et caillouteuses des rivières, des étangs, des lacs, sur le fond boueux des étangs asséchés, dans les sablières et les gravières. A Figeac, elle est présente sur les gravières du Célé. Cette espèce est très sensible au dérangement notamment pendant la période de nidification. Celle-ci niche à même le sol et les œufs sont camouflés parmi les cailloux et la végétation de la berge. Une régulation, voire interdiction, de l'accès à la gravière pendant la période de reproduction et notamment entre la ponte et l'émancipation des jeunes (début avril à début septembre) permettrait de préserver cette espèce.

L'observation de **Moineaux friquets** sur la "route de Bédier" est une observation très intéressante, car elle a été réalisée durant la saison de reproduction. Il serait opportun de retourner à cet endroit pour vérifier si l'espèce s'y reproduit car elle est notée Vulnérable (VU) sur la Liste rouge régionale.

La Pie-grièche écorcheur n'a été observée qu'une seule fois en 2001. Cette espèce est inféodée aux milieux bocagers et affectionnent particulièrement la présence de buissons et d'arbres isolés pour nicher ou chasser. La réalisation d'inventaires dans les milieux favorables permettrait de déterminer s'il s'agissait d'un individu en migration ou si l'espèce se reproduit sur la commune. Cette dernière est classée d'intérêt Assez Elevé sur la liste de la faune d'intérêt patrimonial du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

IV.2.2. Mammifères

24 espèces de mammifères ont été recensées sur la commune de Figeac au cours de la période allant de 2003 à 2020. Parmi celles-ci, aucune chauve-souris n'est présente. Ceci peut simplement s'expliquer par la complexité à déterminer les espèces en dehors d'un inventaire précis avec mise en place de détecteur ultrasons.

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Année d'observation	Statut de protection			Intérêt patrimonial	Statut de conservation national	Det. znieff
Muridés	<i>Apodemus flavicollis</i>	Mulot à collier	2007					LC	
Muridés	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	2007					LC	
Cervidés	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	2003-2019	GC				LC	
Soricidés	<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette	2007			Be.3		LC	
Erinacéidés	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	2010, 2019	PN1		Be.3		LC	
Léporidés	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	2017-2019	GC		Be.3		LC	
Mustélidés	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	< 2010	PN1	H.2 ; H.4	Be.2	E	LC	Oui
Mustélidés	<i>Martes foina</i>	Fouine	< 2010	GC-EN		Be.3		LC	
Mustélidés	<i>Martes martes</i>	Martre des pins	< 2010	GC-EN	H.5	Be.3	AE	LC	Oui
Mustélidés	<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	2016-2018	GC		Be.3		LC	
Muridés	<i>Microtus agrestis</i>	Campagnol agreste	2007					LC	
Muridés	<i>Microtus arvalis</i>	Campagnol des champs	2007					LC	
Muridés	<i>Microtus pyrenaicus</i>	Campagnol des Pyrénées	2007					LC	
Muridés	<i>Mus musculus domesticus</i>	Souris grise	2007					LC	
Myocastoridés	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	2003	GC-EN				NA	
Muridés	<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre	2007					LC	
Muridés	<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué	2003	GC-EN				NA	
Léporidés	<i>Oryctogalus cuniculus</i>	Lapin de garenne	2019	GC			AE	NT	
Sciuridés	<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	2008-2011 puis 2016-2019	PN1		Be.3		LC	
Soricidés	<i>Sorex araneus / coronatus</i>	Musaraigne carrelet / couronnée	2007			Be.3		?	
Soricidés	<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée	2007			Be.3		LC	
Soricidés	<i>Sorex minutus</i>	Musaraigne pygmée	2007			Be.3		LC	
Canidés	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	2017-2019	GC-EN				LC	

Tableau 6 : Liste des mammifères observés sur la commune de Figeac entre 2003 et 2019 (LPO Lot/2020)

Légende des statuts de protection

1. Loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976

PN1 Protection intégrale pour tout spécimen

GC gibier chassable

GC-EN Gibier chassable et espèce classée nuisible

2. Directive "habitats" (Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992)

H.2 (Annexe 2 de la directive européenne 92/43/CEE - Adaptation de la directive 92/43/CEE) : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.

H.4 (Annexe 4) : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

H5 (Annexe 5) : espèce animale d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

3. Convention de Berne (entrée en vigueur le 19 septembre 1979)

Be.2 (Annexe 2) : Espèces de faune strictement protégées.

Be.3 (Annexe 3) : Espèces de faune protégées

4. Intérêt patrimonial (d'après la Liste de la Faune d'intérêt patrimonial du PNRCQ, 2009).

E : Élevé

AE : Assez élevé

5. Listes rouges

LC : Préoccupation mineure

NA : Non applicable

Les données de petits mammifères (Crocitude musette, musaraignes, etc.) sont issues d'analyses de pelotes de rejection collectées en 2007 au lieu-dit Puy de Corn.

Trois espèces d'intérêt patrimonial et déterminante ZNIEFF sont présentes sur la commune de Figeac : la Loutre d'Europe, la Martre des pins et le Lapin de garenne. Les données de Loutre d'Europe et de Martre des pins ne sont pas des données géolocalisées, aucune carte ne peut ainsi être produite pour ces deux espèces.

✓ La Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe est une espèce emblématique au même titre que le loup ou l'ours. Elle est très difficile à observer mais elle laisse des traces sur son passage, essentiellement des empreintes de pas et des épreintes (fèces de Loutre). Ce mammifère d'eau douce occupe tous les types de cours d'eau, les lacs, les étangs et peut parcourir d'importantes distances à pied. On peut ainsi la rencontrer à plusieurs kilomètres de tout point d'eau. Les domaines vitaux sont généralement très étendus, ceux des mâles englobant les domaines vitaux de plusieurs femelles. Leur taille dépend des ressources alimentaires disponibles ; ils sont en moyenne compris entre 20 et 40 km le long des cours d'eau.

Les gîtes de repos de la Loutre d'Europe peuvent être des terriers dans la berge des cours d'eau ou des couches à l'air libre. Le choix des gîtes est influencé par la fluctuation des niveaux d'eau et par la tranquillité des lieux. Pour protéger la Loutre, il est primordial d'installer des passages à faune au niveau des ouvrages hydrauliques qu'elle ne peut pas franchir à pied sec. En effet, le long des cours d'eau, lorsqu'un pont se présente, une loutre a tendance à le franchir non pas dans l'eau en nageant, mais sur la berge en marchant. Lorsqu'il n'y a pas de berges, ou que celles-ci sont submergées, l'animal passe souvent au-dessus de l'ouvrage et traverse la chaussée, ce qui l'expose aux risques de collision avec des véhicules. De manière générale, toute action en faveur des milieux aquatiques est bénéfique à la Loutre, notamment celles visant à améliorer la disponibilité en ressources alimentaires. Les femelles et les jeunes sont particulièrement sensibles au dérangement : zones de marche pour des randonneurs, chiens non tenus en laisse le long des cours d'eau, etc. sont autant de facteurs défavorables pour l'espèce.

✓ La Martre des pins

La Martre des pins, souvent confondus avec la Fouine, est un petit carnivore discret et aux mœurs nocturnes. Elle apprécie les habitats forestiers d'une surface minimale de 30 ha. Elle consomme essentiellement des petits mammifères en hiver et devient plus opportuniste en saison, en se nourrissant d'insectes, d'oiseaux, d'amphibiens, de baies, de champignons et parfois de cadavres d'animaux.

C'est un animal solitaire, seule la période de reproduction peut permettre aux observateurs de les rencontrer en couple entre les mois de juin et d'août. Au bout de six mois, les ovules fécondés vont être implantés dans l'utérus et la gestation va durer 30 jours. Les naissances (environ 3 jeunes) ont donc lieu le printemps suivant. Les petits se dispersent l'été pendant la période d'accouplement. La Martre a une durée de vie de 3 à 4 ans dans son milieu naturel.

La Martre est classée « nuisible », c'est-à-dire qu'elle peut être traquée en dehors des périodes de chasse, par tir ou piégeage. La Martre est aussi une espèce de gibier chassable pendant les périodes réglementaires. Pour autant, elle présente un intérêt patrimonial assez élevé pour le département du Lot et est une espèce déterminante ZNIEFF.

Le déboisement et les activités humaines en forêt sont les deux menaces principales qui entraînent une régression de la population de cette espèce.



Figure 15 : Loutre d'Europe à gauche (F.Capber) ; Martre des pins à droite (D.Kropivnik)

IV.2.3. Amphibiens et reptiles

7 espèces d'amphibiens et 4 espèces de reptiles ont été recensées sur la commune de Figeac entre 2006 et 2019.

Concernant les amphibiens, **7 espèces sur les 13 présentes dans le Lot ont été observées**. Parmi celles-ci, les 3 urodèles sont présents (Salamandre tachetée et tritons) ainsi que plusieurs anoures. La « Grenouille verte indéterminée » fait référence au complexe des grenouilles vertes comprenant 4 espèces de grenouilles pouvant s'hybrider entre-elles complexifiant la détermination de l'espèce.

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Année d'observation	Statut de protection			Intérêt patrimonial	Statut de conservation national	Det znieff
				PN1	H.4	Be.2			
Discoglossidés	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	2011 ; 2017-2019	PN1	H.4	Be.2	AE	LC	
Ranidés	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	2018-2019	PN1		Be.2	AE	LC	
Ranidés	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	2019	PN4	H.5	Be.3		LC	
Ranidés	<i>Pelophylax sp.</i>	Grenouille verte indéterminée	2015-2019	PN4	H.5	Be.3		LC	
Salamandridés	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	2018	PN2		Be.3	AE	LC	
Salamandridés	<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	2018	PN1	H.4	Be.3	AE	LC	
Salamandridés	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	2013	PN2		Be.3		LC	
Colubridés	<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre à collier helvétique	2015	PN1		Be.3		LC	
Colubridés	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	2010-2016	PN1	H.4	Be.2		LC	
Lacertidés	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	2015-2019	PN1	H.4	Be.2		LC	
Lacertidés	<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	2006	PN2		Be.3		LC	Oui

Tableau 7 : Liste des amphibiens et reptiles observés sur la commune de Figeac entre 2006 et 2019 (LPO Lot/2020)

Légende des statuts de protection

1. Loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976

PN1 Protection intégrale pour tout spécimen

PN2 Protection intégrale, sauf l'altération de leurs habitats

PN4 Interdiction de mutilation, naturalisation et utilisation à but commercial

2. Directive "habitats" (Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992)

H.4 (Annexe 4) : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

H5 (Annexe 5) : espèce animale d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

3. Convention de Berne (entrée en vigueur le 19 septembre 1979)

Be.2 (Annexe 2) : Espèces de faune strictement protégées.

Be.3 (Annexe 3) : Espèces de faune protégées

4. Intérêt patrimonial (d'après la Liste de la Faune d'intérêt patrimonial du PNRCQ, 2009).

AE : Assez élevé

5. Listes rouges

LC : Préoccupation mineure

Les amphibiens sont inféodés aux milieux aquatiques de par leur mode de reproduction et leur morphologie. Pour autant, leur zone vitale ne se réduit pas aux seuls points d'eau (mares, étangs, etc.) ; ils sont aussi tributaires du milieu terrestre environnant. La plupart des amphibiens se déplacent peu : la zone vitale du Triton palmé est d'environ 150 mètres tandis que celle d'un Crapaud épineux est de moins d'1 kilomètre. Afin d'établir une meilleure compréhension de la répartition et du fonctionnement des populations d'amphibiens, il est donc important d'analyser également l'ensemble de leurs habitats terrestres.

Les données collectées dans le cas présent sont uniquement des données opportunistes. Aucune d'entre elles n'a fait l'objet d'un inventaire précis. La localisation des différentes espèces sur une cartographie (cf. figure 15 ci-dessous) permet de visualiser les espèces soit proches des cours d'eau soit des zones anthropisées. Ceci peut s'expliquer par :

- une préférence de ces habitats par les espèces comme c'est le cas pour l'Alyte accoucheur
- des pressions d'observations différentes. Les données sont celles d'habitants qui ont observé l'espèce autour de chez eux.

Un inventaire des amphibiens permettrait de connaître la réelle répartition des espèces sur la commune de Figeac et les habitats de ces derniers.

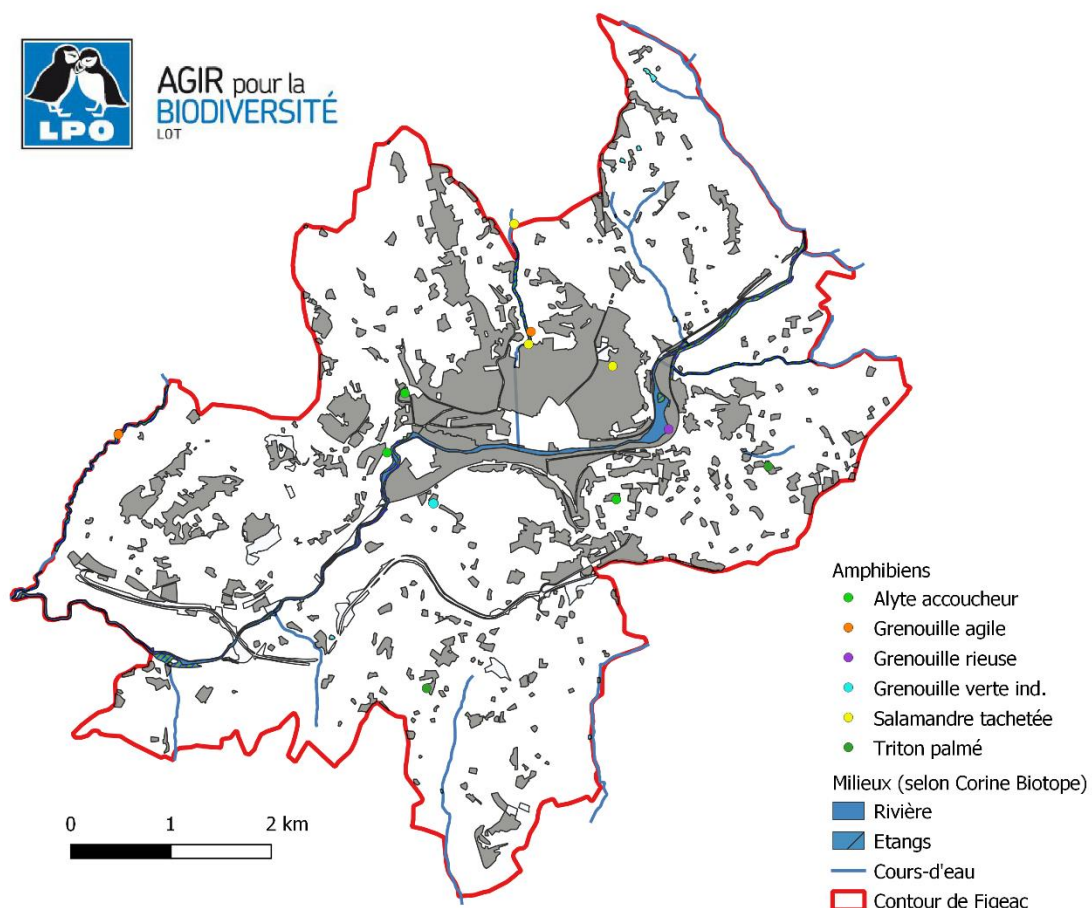


Figure 16 : Localisation des amphibiens recensés sur la commune de Figeac (LPO Lot - 2020)

Les amphibiens sont sensibles à la progression de l'espace occupé par des habitats anthropiques, telles que les grandes cultures, au dépens d'habitats moins fréquemment perturbés physiquement et moins hétérogènes en terme de structures, tels les boisements. L'établissement de barrières (routes, zones

urbanisées, etc.) sont un frein aux populations d'amphibiens car elles limitent leurs déplacements notamment pendant les phases de migration pré-nuptiale. Elles fragmentent également les populations et les habitats.

Pour rappel, l'arrêté du 19 novembre 2007 fixe les listes des amphibiens protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Il prévoit une protection différenciée selon les espèces. Certaines font l'objet d'une protection stricte : les interdictions concernent la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente ou l'achat et l'utilisation. **Il interdit également la destruction, l'altération ou la dégradation de leurs habitats (site de reproduction ou de repos).**

IV.2.4. Insectes

Il existe plus de 35 200 espèces d'insectes en France⁷ appartenant à plusieurs groupes taxonomiques : coléoptères, odonates, diptères, lépidoptères, etc. Ils sont exposés à de nombreuses menaces. Parmi celles-ci, la modification des milieux est la plus évidente car elle est la conséquence d'un grand nombre de causes directes et indirectes qui s'accumulent. L'usage des pesticides combiné à la destruction de leur habitat ainsi que les modifications des paysages (régression de forêt ou de prairies naturelles) constituent de sérieuses menaces pour ces espèces. Leurs cycles de vie étant relativement courts, cela permet de visualiser rapidement l'impact des pratiques humaines sur les populations d'insectes. Ainsi, lors de l'étude d'un site, certains groupes taxonomiques sont étudiés en priorité : en contexte forestier par exemple, les coléoptères, diptères et lépidoptères seront inventoriés en priorité car ils représentent les meilleurs indicateurs.

Dans le cadre de l'ABC de Figeac, il est apparu pertinent de collecter en priorité les données concernant les lépidoptères (rhopalocères et hétérocères), les orthoptères et les odonates. En effet, ces groupes sont couramment inventoriés lors d'études dans un contexte urbain ou rural. De plus, les odonates et les lépidoptères rhopalocères ont des exigences écologiques variées et leurs couleurs chatoyantes attirent souvent le grand public, favorisant ainsi leur découverte.

128 espèces d'insectes ont été recensées sur la commune de Figeac. Elles sont détaillées par groupe taxonomiques par la suite. Une carte de répartition des espèces patrimoniales présentes sur la commune est disponible en figure 19, page 32.

✓ Les lépidoptères

Dans le Lot, plus de 1000 espèces ont été recensées dont 130 rhopalocères (ou papillons de jour) et 882 hétérocères (ou papillons de nuit)⁸. Le nombre d'hétérocères comptabilisés pour le département est en constante augmentation. A titre de comparaison, la France compte plus de 250 espèces de Rhopalocères, avec une grande majorité pour le sud.

Il y a peu de rhopalocères migrateurs en Europe, mais de nombreuses espèces sont susceptibles de quitter leur habitat d'origine. Les papillons erratiques sortent cependant rarement des limites de leur

⁷ Source : Office pour la Préservation des Insectes et de l'Environnement

(<http://www.insectes.org/opie/monde-des-insectes.html>)

⁸ Source : Lepi'Net – Les lépidoptères dans le Lot (<https://www.lepinet.fr/especes/depart/index.php?dep=46>)

distribution. Si la Piéride du chou et l'Azuré porte-queue se déplacent en vols migratoires parfois denses, la plupart des autres migrateurs volent isolément ou en petits nombres. D'autres papillons se distinguent au contraire par leur sédentarité et ne quittent que rarement la tourbière ou le pré qui les a vus naître. Ils y trouvent les conditions favorables à l'ensemble de leur cycle biologique. Tout changement de gestion du milieu a donc un impact qui peut se révéler très impactant pour la plupart de ces insectes.

Les Lépidoptères se rencontrent dans divers types de milieux (prairies naturelles, haies et broussailles, allées boisées, landes, forêts de feuillus, ripisylves, pelouses calcicoles, parcs et jardins urbains...) mais ils ont une prédilection pour les milieux ouverts fleuris.

46 espèces de rhopalocères ont été recensées sur la commune de Figeac. Il existe de très rares données de papillons de jour avant 2010, principalement associées aux espèces fréquentes les plus facilement reconnaissables telles que le Machaon ou le Demi-deuil. La très grande majorité des espèces ont été recensées entre 2016 et 2019. L'inventaire participatif réalisé le 3 juillet 2019 sur la commune a permis de recenser 29 espèces supplémentaires dont le Miroir.



Figure 17 : Miroir observé le 3 juillet 2019 au Domaine du Surgié lors de l'inventaire participatif sur les papillons et les libellules (S.Plaga/LPO Lot)

3 espèces présentent un intérêt patrimonial assez élevé à élevé d'après la Liste de la Faune d'intérêt patrimonial du PNRCQ et 2 d'entre-elles sont aussi déterminantes ZNIEFF : le Miroir, le Mercure et le Citron de Provence.

Le **Miroir** est présent dans la moitié occidentale de la France. Il est très localisé mais peut se montrer abondant sur les secteurs où il est présent. Il n'a été observé dans le Lot que sur quelques localités. Ses habitats sont constitués de landes humides, de bois clairs et de lisières. Il a été observé au Domaine du Surgié.

Le **Mercure** est présent en France de manière très localisé mais, comme le Miroir, il peut être abondant sur les secteurs où il est présent. Ses habitats sont constitués de pelouses et de landes sèches. Il a été observé dans le nord-ouest de la commune.

Ces deux espèces, d'intérêt patrimonial assez élevé à élevé et déterminante ZNIEFF, sont très intéressantes d'un point de vue de la biodiversité de la commune.

Le **Citron de Provence** est présent dans le sud de la France. La Dordogne, la Corrèze et le Rhône sont les départements les plus au nord de sa répartition géographique. Il apprécie les broussailles, lisières et bois clairs et chauds.

40 espèces d'hétérocères ont été recensées sur la commune de Figeac très majoritairement lors de l'inventaire participatif réalisé sur la commune de Figeac dans la nuit du 14 au 15 juin 2019 au stade des Condamines dans la vallée du Célé. Avant celui-ci, seulement 6 espèces étaient recensées. Aucune des espèces observées n'est listée en espèce d'intérêt patrimonial.

✓ Les odonates

Les odonates figurent parmi les espèces d'insectes les plus étudiées et les mieux connues. Ils sont reconnus comme étant de bons indicateurs de la qualité des zones humides et du réseau hydrographique. Leurs exigences, différentes de celles des vertébrés, donnent des informations complémentaires aux résultats amenés par d'autres méthodes. Elles peuvent mettre en évidence l'intérêt de certains micro-habitats difficilement évalués. En Occitanie, 73 espèces sont présentes dont 17 considérées comme menacées d'extinction⁹.

12 espèces ont été observées sur la commune de Figeac entre 2017 et 2019. Aucune donnée n'avait été recensée auparavant. 62% des espèces ont été contactées au cours de l'inventaire participatif du 3 juillet 2019 réalisé sur la commune.

✓ Les orthoptères

Les orthoptères présentent des préférences écologiques très diverses. Certaines espèces s'accommodent de conditions très variées, ce qui leur permet de coloniser une foule de milieux divers : elles sont dites euryèces. D'autres espèces, dites sténoèces, ne peuvent survivre que dans certains milieux très spécialisés, parfaitement adaptés à leurs exigences écologiques. Certains types de biotopes sont particulièrement riches en orthoptères, par exemples les pelouses xérophiles rases, les prairies humides et les orées forestières ensoleillées.

30 espèces d'orthoptères ont été recensées sur la commune de Figeac. Quelques rares données ont été collectées en 2013. La majeure partie des données proviennent de l'inventaire participatif des orthoptères réalisés le 31 août 2018 sur trois sites favorables à ce groupe : les prairies mésophiles de la vallée du Célé (Ceint-d'eau, moulin de Merlançon), les pelouses sèches du Causse (Cantermele, Laspeyronnies) et dans la vallée du Drauzou (près du lieu-dit Drauzou).

Parmi celles-ci, **2 d'entre-elles sont inscrites sur la liste de la Faune d'intérêt patrimonial du PNRCQ avec un intérêt assez élevé : le Phanéroptère commun et le Criquet des roseaux. Ces espèces sont aussi déterminantes ZNIEFF.**

⁹ Source : Charlot B. et Cie, Liste rouge des Odonates d'Occitanie – 2018 CEN Midi-Pyrénées, Toulouse, 12p.



Figure 18 : Phanéroptère commun à gauche (O.Roquinarc'h) ;
Criquet des roseaux à droite (P.Gourdain)

Le **Phanérotère commun** est une espèce essentiellement de plaine qui apprécie les pelouses riches en arbustes, bords de chemin et zones rudérales.

Le **Criquet des roseaux** est présent, comme son nom l'indique, dans les zones humides (prairies humides, cariçaies). Il a été observé dans la vallée du Drazou.

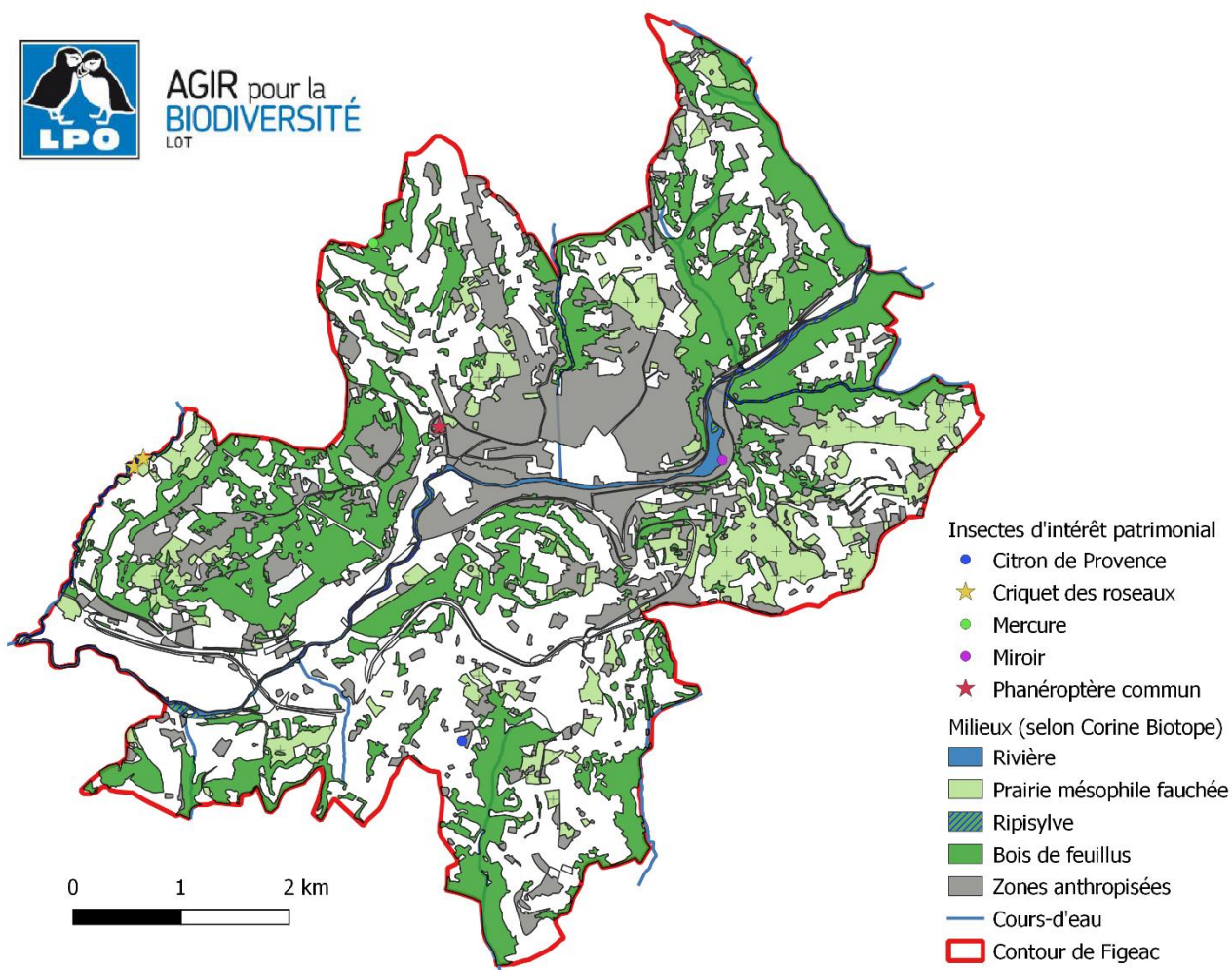


Figure 19 : Localisation des insectes d'intérêt patrimonial sur la commune de Figeac (LPO Lot - 2020)

On observe sur la figure précédente que les espèces patrimoniales citées précédemment sont présentes sur quatre milieux différents : les cours d'eau, les prairies, le bois de feuillus et les zones anthropisées. **L'observation d'espèces dans ce dernier milieu notamment pour le Miroir nécessite une gestion adaptée du secteur.**

En effet, les insectes sont particulièrement dépendants de la gestion d'un milieu, et ce, à court terme. La majorité des rhopalocères pondent sur des plantes hôtes. Le Miroir pond par exemple sur de grandes graminées tandis que le Paon du jour pond sur des orties. Quelque soit la plante hôte, il est nécessaire que ces dernières soient présentes et perdurent afin de permettre à l'espèce d'effectuer son cycle biologique complet et ainsi perdurer. **Une fauche précoce (avant le 31 juillet) entraîne la diminution des effectifs de papillons par la destruction directe des pontes et des chenilles ainsi que la perte de la ressource florale et donc de nourriture pour les adultes.**

L'absence de végétation ou la réalisation de coupe rase nuit aussi aux orthoptères et aux odonates. Les libellules effectuent leur phase larvaire en milieu aquatique puis, s'aidant de la végétation présente sur les berges, remontent à la surface puis à l'air libre pour effectuer leur métamorphose. **Ainsi, une coupe de la végétation jusqu'au bord de l'eau nuit au développement de ces espèces.**

Une gestion plus naturelle des milieux anthropisés sera favorable à toute la biodiversité, faune et flore.



Figure 20 : Exemple de zones fauchées le 3 juillet (Domaine du Surgié à gauche et bord du Célé à droite – au pont du rond-point entre l'avenue George Pompidou et Jean Jaurès) – S.Plaga/LPO Lot

On remarque sur les photos de la figure précédente que les sites ont été tondu le 3 juillet. Très peu de végétation aquatique est visible au Domaine du Surgié, le site pourrait pourtant être accueillant pour les papillons et libellules avec une végétation et une gestion adaptée.

Le bord du Célé était tondu jusqu'au ras de l'eau lors de notre inventaire. Cette zone, peu passante, pourrait être laissée non tondu jusqu'au 31 juillet afin de permettre aux insectes d'effectuer leur cycle biologique complet. Elle pourrait aussi être gardée en « zone de quiétude » pour la biodiversité, à l'image de la gestion raisonnée que nous avons observée à cette même date vers le chemin de la Curie, au bord du ruisseau de Planioles.



Figure 21 : Différences de gestion au bord du Célé (à gauche) et au bord du Ruisseau de Planioles (à droite) – S.Plaga/LPO Lot

L’artificialisation doit être limitée au maximum car elle tend à fortement réduire la diversité spécifique et la biodiversité en banalisant le milieu. Une sensibilisation dans ce sens doit être faite auprès des habitants (jardins, dépendances) et des professionnels (zones commerciales, artisans). Le développement de parkings peu remplis, ou de vastes pelouses tondues régulièrement doit être restreint. L’utilisation d’espèces exogènes à des fins décoratives (fleurs, décorations murales) doit également être proscrite afin de favoriser la biodiversité locale.

V. Actions de sensibilisation et communication

Afin d’engager une démarche d’appropriation des enjeux de biodiversité locale, un accompagnement pédagogique de sensibilisation et une campagne de communication ont été mis en place sur le territoire de Figeac.

V.1. Inventaires participatifs et sensibilisation

Plusieurs inventaires participatifs ont été proposés en 2018 et 2019. Leur objectif était double : faire découvrir la biodiversité locale aux habitants et améliorer la connaissance des espèces présentes sur la commune.

Date	Thème
31/08/2018	A la découverte des criquets, papillons et sauterelles
7/06/2019	<i>Laissez votre télé et participez à une soirée Biodiversité !</i>
7 au 15/06/2019	<i>Expositions sur les oiseaux et sur les chauves-souris à Figeac</i>
14/06/2019	Qui sont les papillons nocturnes ?
3/07/2019	Papillonnez et découvrez les papillons et libellules
27/07/2019	A la découverte des mollusques
8/08/2019	A la découverte des chauves-souris

Tableau 8 : Inventaires participatifs et actions de sensibilisation

Cinq inventaires participatifs ont été proposés pendant la saison estivale en 2018 et 2019. Ils ont été effectués par Stéphanie Plaga Lemanski et Marc Esslinger.

✓ A LA DECOUVERTE DES CRIQUETS, PAPILLONS ET SAUTERELLES

L'inventaire proposé a réuni une dizaine de personnes qui ont découvert les orthoptères dans les prairies mésophiles de la vallée du Célé (Ceint-d'eau, moulin de Merlançon), puis sur les pelouses sèches du Causse (Cantermele, Laspeyronnies) et enfin dans la vallée du Drauzou (près du lieu-dit Drauzou). Cet inventaire a permis de collecter la majorité des données d'orthoptères connues à ce jour sur la commune : 70% des données ont été réalisées à cette occasion. Le Criquet des roseaux a été contacté au cours de cet inventaire, de même que le Mercure.



Figure 22 : Inventaire des orthoptères à Figeac (S.Langlois)

✓ QUI SONT LES PAPILLONS NOCTURNES ?

Dans la nuit du 14 au 15 juin 2019, 5 participants ont bravé la nuit pour venir découvrir les papillons nocturnes au stade des Condamines dans la vallée du Célé. Cette session d'échantillonnage particulière a permis l'identification de 23 espèces. La majorité d'entre elles sont des espèces communes. En revanche, l'Agrotide à ventre blanc (*Ochropleura leucogaster*), un migrateur africain observé ce soir-là, est peu courant dans le Lot (4 communes connues à ce jour sur la base de données Faune Nord Midi-Pyrénées). Cette espèce est plus courante le long de la Côte Atlantique.



Figure 23 : Inventaire des papillons nocturnes à Figeac (T.Aarts)

✓ PAPILLONNEZ ET DECOUVREZ LES PAPILLONS ET LIBELLULES

Le rendez-vous était donné au Domaine du Surgié pour cet inventaire participatif. 4 personnes nous y ont rejoint pour venir découvrir et inventorier ces fabuleux insectes volants. Nous avons ainsi exploré

plusieurs sites : le Domaine du Surgié, les bords du Célé et les bords du ruisseau de Planioles. Cette journée a permis la collecte de 46 données de libellules et de papillons. De nouvelles espèces ont été découvertes comme le Miroir, première donnée pour la commune de Figeac. Cette espèce est connue à ce jour sur 13 communes du département du Lot et n'a été observée que 16 fois depuis 2010.

✓ A LA DECOUVERTE DES MOLLUSQUES

6 personnes se sont rassemblées pour observer de plus près les mollusques dans le bocage et la forêt de la vallée du ruisseau de Planioles, puis sur le Célé au niveau du pont Saint-Martin et enfin sur le Causse (pelouses sèches et murets du Cloup). 28 espèces ont été déterminées à cette occasion soit l'ensemble des données de mollusques connues sur la commune de Figeac ! Aucune espèce n'avait été déterminée jusqu'alors.



Figure 24 : Elégante striée à gauche et Cochlostome commun à droite (M.Esslinger/LPO Lot)

L'observation de l'Escargot hérissé (*Acanthinula aculeata*), petit escargot très discret et hérissé de spinules est particulièrement intéressante. En effet, ce dernier n'est connu actuellement que dans trois communes lotoises.

✓ A LA DECOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS

Malgré la communication effectuée autour de l'évènement, seul un journaliste est venu à la sortie sur les chauves-souris. Tout comme pour l'inventaire des papillons nocturnes, le rendez-vous était au stade des Condamines, site présentant des milieux favorables pour les chiroptères.

✓ LAISSEZ VOTRE TELE ET PARTICIPEZ A UNE SOIREE BIODIVERSITE

Afin de faire un premier bilan des observations de 2018 et de relancer une dynamique auprès des habitants de la commune, une soirée de restitution a eu lieu le 7 juin au centre social et de prévention situé place Vival. Les participants ont ainsi pu découvrir les orthoptères découverts lors de l'inventaire participatif réalisé l'année précédente ainsi que les premières cartographies des milieux de la commune ainsi que l'intérêt de ces milieux pour la biodiversité. Une quinzaine de personnes étaient présentes.

Dans le cadre du Festival Célé'Té, la LPO Lot a proposé deux expositions avec ses bénévoles.

- ✓ **EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES SUR LES OISEAUX** à la médiathèque de Figeac, en partenariat avec l'Astrolabe du 7 au 15 juin 2019.
- ✓ **EXPOSITION SUR LES CHAUVES-SOURIS**



Figure 25 : Affiche pour l'exposition des photographies d'oiseaux et Exposition sur les chauves-souris à Figeac (C.Simon)

Plus de 150 personnes sont venues découvrir les oiseaux et les chauves-souris au cours de ces deux expositions.

V.2. Presse

Une série d'affiches a été réalisée pour promouvoir l'ensemble des inventaires participatifs proposés. Ces dernières ont été fournies à la commune de Figeac. La LPO Lot a publié les affiches sur son site internet et sa page Facebook.

Atlas de Biodiversité de Figeac

DECOUVERTE ET INVENTAIRES DE BIODIVERSITE A FIGEAC

De toutes ces photos, l'animal que vous connaissez certainement le mieux est l'éléphant... Bien plus proches de chez vous, d'autres espèces extraordinaires voire rares sont aussi présentes sur votre commune !

Venez les découvrir lors d'inventaires cet été

Vendredi 14 juin : Inventaire des papillons nocturnes
Mercredi 3 juillet : Inventaire des papillons et des libellules
Samedi 27 juillet : Inventaire des mollusques
Jeudi 8 août : Inventaire des chauves-souris

Contact : LPO Lot
lot@lpo.fr ; 05 65 22 28 12

Atlas de Biodiversité de Figeac

DECOUVERTE ET INVENTAIRE DES CHAUVES-SOURIS

**Jeudi 8 août
de 20h à 23h
à Figeac**

Le 8 août, à partir de 20h, venez découvrir, voir et écouter ces extraordinaires mammifères volants au cours d'un inventaire dans la ville de Figeac. Rendez-vous au stade des Condamines.

Pensez à amener vos lampes de poche.

Contact : LPO Lot
lot@lpo.fr ; 05 65 22 28 12

Figure 26 : Série d'affiches de communication sur les inventaires participatifs proposés sur la commune de Figeac

Différents articles de presse ont été publiés notamment dans La Dépêche. Trois d'entre-eux sont disponibles en annexe.

VI. Conclusion

La commune de Figeac, consciente de la nécessité de préserver, de protéger et de mieux connaître la biodiversité à l'échelle locale a souhaité se doter d'outils performants pour une meilleure compréhension des enjeux liés à la protection de l'environnement, au développement durable et à la préservation de la biodiversité. Plusieurs démarches environnementales positives ont ainsi déjà vu le jour comme la mise en place de l'objectif « zéro-phyto » permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires par les agents communaux.

Le programme d'Atlas de la Biodiversité Communal mis en place sur la commune, sous la maîtrise de la LPO Lot, a permis au cours des deux années 2018 et 2019 de faire un état des connaissances des espèces présentes sur la commune et d'éditer des cartographies des milieux, permettant de mieux comprendre les enjeux de chacun et leur place au sein de la commune. Des actions de sensibilisation ont permis d'engager une démarche d'appropriation des enjeux de biodiversité locale par les habitants par le biais d'inventaires participatifs, soirée d'informations et expositions durant ces deux dernières années, notamment en 2019.

Les travaux réalisés lors de cet ABC dressent un état initial des connaissances de la biodiversité figeacoise. Des inventaires précis permettraient de compléter les connaissances et de proposer des mesures de gestion adéquates pour favoriser la biodiversité communale. Plusieurs actions simples pourraient être mises en place comme la fauche tardive sur les bords du Célé, la préservation de la flore locale, etc.

Pour continuer d'impliquer les habitants dans le processus de l'ABC communal, des nouvelles actions pourraient être mises en place telles que la réalisation des « 24h de la Nature », réunissant habituellement plusieurs acteurs associatifs de la commune et permettant une émulation autour de la biodiversité. Pour exemple, les « 24h de la Nature » réalisés à Mayrinhac-Lentour en 2019 ont réuni plus de 180 personnes.

Nous constatons ces dernières années que de plus en plus d'acteurs et d'habitants de la commune sont sensibles au bon état de la biodiversité et conscients qu'elle impacte leur qualité de vie et celle des générations futures. En moins de 5 ans, le nombre de Refuges LPO (zones de quiétude pour la biodiversité) augmente régulièrement et concerne désormais 11,5 ha, soit près de 2% des milieux anthropisés de la commune. Trois des onze établissements scolaires présents sur la commune sont en Refuge LPO : l'IUT de Figeac, le collège Masbou et le collège-lycée Jeanne d'Arc ainsi qu'une dizaine de particuliers. La poursuite ou la mise en place d'une gestion appropriée des lieux publics pour la biodiversité contribueront au maintien de celle-ci et pourraient être le premier pas vers un passage de la ville de Figeac en Refuge LPO.

Annexe 1 : Liste et statuts de protection des oiseaux recensés sur la commune de
Figeac (LPO Lot/2020)

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Année d'observation	Protection			Intérêt patrimonial	Statut de conservation national	Statut de conservation régional
				PN	Be.2	Bo.2			
Prunellidés	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	2016-2019	PN	Be.2			LC	LC
Accipitridés	Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	2002,2018	PN	Be.2	Bo.2		NT	VU
Ardéidés	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	2019	PN	Be.2		Occ.	LC	NT
Alaudidés	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	2001,2019	PN	Be.3		AE	LC	LC
Accipitridés	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	2016,2019	PN	Be.2	Bo.2	AE	LC	NT
Pandionidés	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	2016,2019	PN	Be.2	Bo.2	Occ.	VU	Non nicheur
Scolopacidés	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	2015,2019	GC	Be.3	Bo.2	E*	LC	NT
Motacillidés	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Motacillidés	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2011,2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Motacillidés	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	2011	PN	Be.2			LC	NT
Ardéidés	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	2016	PN	Be.2		TE	NT	CR
Accipitridés	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	2002, 2016, 2018	PN	Be.2	Bo.2	AE	LC	LC
Fringillidés	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	2018,2019	PN	Be.3			VU	VU
Emberizidés	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2018	PN	Be.2			VU	NT
Emberizidés	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	2019	PN	Be.3		E	EN	EN
Emberizidés	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	2016	PN	Be.3			LC	NT
Emberizidés	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	2002,2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Accipitridés	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	2002,2015-2019	PN	Be.2	Bo.2		LC	LC
Anatidés	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2011,2015-2019	GC 2	Be.3	Bo.2		LC	LC
Fringillidés	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2015-2019	PN	Be.2			VU	LC
Scolopacidés	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	2018,2019	PN	Be.2	Bo.2	TE*	NT	EN
Strigidés	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	2003,2017-2019	PN	Be.2		AE	LC	VU
Corvidés	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	2014-2019	PN				LC	LC
Strigidés	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2015,2017-2019	PN	Be.2			LC	LC
Ciconiidés	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	2016	PN	Be.2	Bo.2		LC	EN
Ciconiidés	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	2001	PN	Be.2	Bo.2		EN	NA
Cinclidés	Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	2011,2016-019	PN	Be.2		AE	LC	LC

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Année d'observation	Protection			Intérêt patrimonial	Statut de conservation national	Statut de conservation régional
Corvidés	Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	2015-2019	GC-EN				LC	LC
Cuculidés	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	2016,2019	PN	Be.3			LC	LC
Ardéidés	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	2019	PN	Be.2			LC	NA
Anatidés	Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	2016	?	?	?			NA
Tytonidés	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	2007,2018	PN	Be.2			LC	VU
Caprimulgidés	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	2016	PN	Be.2		AE	LC	LC
Accipitridés	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	2002,2015-2019	PN	Be.2	Bo.2		LC	LC
Sturnidés	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2015-2019	GC-EN				LC	LC
Phasianidés	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	2002	GC 2	Be.3			LC	NA
Falconidés	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	2015-2017,2019	PN	Be.2	Bo.2		NT	LC
Falconidés	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	2015	PN	Be.2	Bo.2			Non nicheur
Falconidés	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	2016	PN	Be.2	Bo.2	AE	LC	NT
Falconidés	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	2017-2019	PN	Be.2	Bo.2	E	LC	VU
Sylviidés	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2016-2019	PN	Be.2			LC	LC
Sylviidés	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	2016	PN	Be.2			LC	NT
Rallidés	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	2016-2019	GC	Be.3			LC	LC
Corvidés	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	2015-2019	GC 2				LC	LC
Muscicapidés	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	2018,2019	PN	Be.2	Bo.2		NT	NT
Muscicapidés	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	2019	PN	Be.2	Bo.2	E*	VU	CR
Corvidés	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	2018,2019	PN	Be.3		AE	LC	LC
Phalacrocoracidés	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	2015-2019	PN	Be.3			LC	Non nicheur
Ardéidés	Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	2017-2019	PN	Be.2	Bo.2		NT	Non nicheur
Certhiidés	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	2005,2011,2016,2018-2019	PN	Be.2			LC	LC
Turdidés	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	2016	GC	Be.3			LC	LC
Turdidés	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	2017	GC	Be.3				Non nicheur
Turdidés	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2017-2019	GC	Be.3			LC	LC
Fringillidés	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	2016-2019	PN	Be.2			LC	LC
Gruidés	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	2015,2019	PN	Be.2	Bo.2		CR	Non nicheur

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Année d'observation	Protection			Intérêt patrimonial	Statut de conservation national	Statut de conservation régional
Ardéidés	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	2014,2016-2019	PN	Be.3			LC	LC
Strigidés	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	2018	PN	Be.2			LC	LC
Hirundinidés	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	2016-2019	PN	Be.2			NT	VU
Hirundinidés	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	2007	PN	Be.2			LC	EN
Hirundinidés	Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	2008,2014,2016-2019	PN	Be.2		E	LC	LC
Hirundinidés	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2015-2019	PN	Be.2			NT	EN
Upupidés	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	2001,2015-2019	PN	Be.2		AE	LC	LC
Sylviidés	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	2002, 2015, 2016, 2019	PN	Be.2			LC	LC
Fringillidés	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	2019	PN	Be.2			VU	VU
Oriolidés	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2002, 2013, 2016-2019	PN	Be.2			LC	LC
Apodidés	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2002, 2005,2010, 2015-2019	PN	Be.3			NT	LC
Alcedinidés	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	2007, 2011, 2015-2019	PN	Be.2		AE	VU	LC
Turdidés	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2005, 2007, 2015-2019	GC	Be.3			LC	LC
Aegithalidés	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2015-2019	PN	Be.3			LC	LC
Paridés	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Paridés	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2005, 2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Paridés	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	2016-2019	PN	Be.2			LC	LC
Paridés	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	2016-2019	PN	Be.2			LC	LC
Accipitridés	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	2002, 2015-2019	PN	Be.2	Bo.2		LC	LC
Accipitridés	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	2015-2019	PN	Be.2	Bo.2		VU	EN
Passeridés	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2002, 2015-2019	PN				LC	LC
Passeridés	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	2017	PN	Be.3			EN	VU
Passeridés	Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	2019	PN	Be.2		E	LC	NT
Laridés	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	2017	PN	Be.3			NT	VU
Charadriidés	Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	2016-2017	PN	Be.2	Bo.2	E	LC	VU
Strigidés	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	2017-2019	PN	Be.2		E	LC	NT
Picidés	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2002,2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Picidés	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	2018	PN	Be.2			VU	LC
Picidés	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	2001-2002,2017-2019	PN	Be.2		AE	LC	LC

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Année d'observation	Protection			Intérêt patrimonial	Statut de conservation national	Statut de conservation régional
Picidés	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Corvidés	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2015-2019	GC-EN				LC	LC
Laniidés	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2001	PN	Be.2		AE	NT	LC
Columbidés	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	2016-2017,2019						NA
Columbidés	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2015-2019	GC 2				LC	LC
Fringillidés	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2002,2015-2019	PN	Be.3			LC	LC
Fringillidés	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	2018,2019	PN	Be.3				Non nicheur
Motacillidés	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	2019	PN	Be.2			LC	LC
Motacillidés	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	2016	PN	Be.2		AE	VU	VU
Sylviidés	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Sylviidés	Pouillot de type sibérien	<i>Phylloscopus collybita tristis / fulvescens</i>	2018	PN	Be.2				Non nicheur
Sylviidés	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	2018,2019	PN	Be.2			NT	NA
Sylviidés	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2017-2019	PN	Be.2			LC	LC
Sylviidés	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2016,2018-2019	PN	Be.2			LC	LC
Sylviidés	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	2010	PN	Be.2			NT	LC
Turdidés	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2018-2019	PN	Be.2			LC	LC
Turdidés	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Turdidés	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Turdidés	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Fringillidés	Serín cini	<i>Serinus serinus</i>	2016-2019	PN	Be.2			VU	LC
Sittidés	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Turdidés	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	2015,2018-2019	PN	Be.2			NT	LC
Fringillidés	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	2016-2019	PN	Be.2		Hiv.	LC	NT
Columbidés	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2001	GC	Be.3			VU	LC
Columbidés	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	2015-2019	GC	Be.3			LC	LC
Troglodytidés	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2015-2019	PN	Be.2			LC	LC
Accipitridés	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	2018	PN	Be.2	Bo.2	Occ.	LC	NT
Fringillidés	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2016-2019	PN	Be.2			VU	LC

Légende des statuts de protection

1. Loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976

PN Protection intégrale (uniquement pour les oiseaux et oeufs prélevés en nature)

GC gibier chassable

GC2 Gibier chassable, vente autorisée mais réglementée

GC-EN Gibier chassable et espèce classée nuisible

4. Convention de Bonn (entrée en vigueur le 1er novembre 1983)

Bo.2 (Annexe 2) : espèces migratrices qui exigent des accords de coopération internationaux ou qui en bénéficieraient considérablement.

3. Convention de Berne (entrée en vigueur le 19 septembre 1979)

Be.2 (Annexe 2) : Espèces de faune strictement protégées.

Be.3 (Annexe 3) : Espèces de faune protégées

4. Intérêt patrimonial (d'après la Liste de la Faune d'intérêt patrimonial du PNRCQ, 2009).

TE : Très élevé

E : Elévé

AE : Assez élevé

5. Listes rouges

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

NT : Quasi menacée

LC : Préoccupation mineure

NA : Non applicable

Annexe 2 : Liste des lépidoptères rhopalocères observés sur la commune de Figeac
entre 2000 et 2019 et statuts de protection (LPO Lot/2020)

Groupe taxonomique	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année d'observation	Intérêt patrimonial	Statut	Det znieff
Rhopalocères	Nymphalidés	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	2011; 2018		LC	
Rhopalocères	Lycaenidés	Argus bleu céleste (Bel-Argus)	<i>Polyommatus bellargus</i>	2013; 2018 - 2019		LC	
Rhopalocères	Pieridés	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	2018 - 2019		LC	
Rhopalocères	Lycaenidés	Azuré commun (Argus bleu)	<i>Polyommatus icarus</i>	2011; 2016 - 2019		LC	
Rhopalocères	Lycaenidés	Azuré de la Faucille	<i>Cupido alcetas</i>	2019		LC	
Rhopalocères	Lycaenidés	Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	2011; 2013		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	2018-2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	2016		LC	
Rhopalocères	Pieridés	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	2013 - 2019		LC	
Rhopalocères	Pieridés	Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	2011	AE	LC	
Rhopalocères	Lycaenidés	Collier de corail (Argus brun)	<i>Aricia agestis</i>	2011; 2019		LC	
Rhopalocères	Lycaenidés	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	2002; 2011; 2017		LC	
Rhopalocères	Lycaenidés	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	2018		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	2002; 2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Fadet commun (Procris)	<i>Coenonympha pamphilus</i>	2002; 2011; 2016-2019		LC	
Rhopalocères	Papilionidés	Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	2011; 2018		LC	
Rhopalocères	Pieridés	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	2016		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	2019		LC	
Rhopalocères	Hesperiidés	Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	2019		LC	
Rhopalocères	Hesperiidés	Hespérie de l'alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	2013			
Rhopalocères	Hesperiidés	Hespérie des sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>	2011			
Rhopalocères	Papilionidés	Machaon	<i>Papilio machaon</i>	2002; 2011; 2017-2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>	2002, 2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Mélitée des Scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	2011; 2013; 2016-2018		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	2011; 2013		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Mercure	<i>Arethusana arethusana</i>	2018	AE	LC	Oui
Rhopalocères	Hesperiidés	Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	2019	E	LC	Oui
Rhopalocères	Nymphalidés	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	2011; 2016-2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Némusien (Ariane)	<i>Lasiommata maera</i>	2018		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Paon du Jour	<i>Aglais io</i>	2018-2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	2015; 2018		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	2018-2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	2011; 2019		LC	
Rhopalocères	Pieridés	Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	2002; 2011-2019		LC	
Rhopalocères	Pieridés	Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	2011; 2019-2019		LC	
Rhopalocères	Pieridés	Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	2011; 2013		LC	

Groupe taxonomique	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année d'observation	Intérêt patrimonial	Statut	Det znieff
Rhopalocères	Pieridés	Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	2013; 2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>	2011; 2018-2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Silène	<i>Brintesia circe</i>	2002; 2011-2019		LC	
Rhopalocères	Pieridés	Souci	<i>Colias croceus</i>	2011; 2017-2018		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	2016		LC	
Rhopalocères	Hesperiidés	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	2011; 2013; 2018		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	2013; 2016-2019		LC	
Rhopalocères	Nymphalidés	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	2011-2019		LC	

Annexe 3 : Liste des odonates observés sur la commune de Figeac entre 2017 et 2019 et statut de protection (LPO Lot/2020)

Groupe taxonomique	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année d'observation	Intérêt patrimonial	Statut de conservation national	Det znieff
Odonates	Aeshnidés	Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	2017-2018		LC	
Odonates	Aeshnidés	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	2019		LC	
Odonates	Caloptérygides	Caloptéryx occitan	<i>Calopteryx</i>	2019		LC	
Odonates	Caloptérygides	Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	2019		LC	
Odonates	Libellulidés	Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	2018-2019		LC	
Odonates	Coenagrionidés	Ischnure élégante	<i>Ischnura elegans</i>	2018-2019		LC	
Odonates	Coenagrionidés	Naiade aux yeux bleus	<i>Erythromma lindenii</i>	2019		LC	
Odonates	Gomphidés	Onychogomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	2019		LC	
Odonates	Libellulidés	Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	2018		LC	
Odonates	Libellulidés	Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	2019		LC	
Odonates	Platycnemididés	Pennipatte blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>	2018-2019		LC	
Odonates	Platycnemididés	Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>	2018-2019		LC	
Odonates	Libellulidés	Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	2018		LC	

Annexe 4 : Liste des lépidoptères hétérocères observés sur la commune de Figeac
entre 2000 et 2019 et statuts de protection (LPO Lot/2020)

Groupe taxonomique	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année d'observation	Intérêt patrimonial	Statut	Det znieff
Hétérocères	Geometridés	Acidalie ornée	<i>Scopula ornata</i>	2018			
Hétérocères	Geometridés	Acidalie rousse	<i>Idaea rufaria</i>	2019			
Hétérocères	Crambidés	Crambus souillé	<i>Agriphila inquinatella</i>	2018			
Hétérocères	Noctuidés	Albule	<i>Deltote pygarga</i>	2019			
Hétérocères	Tortricidae	Archips xylosteana	<i>Archips xylosteana</i>	2019			
Hétérocères	Noctuidés	Arlequinette jaune	<i>Acontia trabealis</i>	2011; 2018			
Hétérocères	Geometridés	Boarmie rhomboïdale	<i>Boarmia rhomboidaria</i>	2019			
Hétérocères	Tortricidés	La Tordeuse de l'œillet	<i>Cacoecimorpha pronubana</i>	2011			
Hétérocères		Celypha striana	<i>Celypha striana</i>	2019			
Hétérocères	Crambidés	Crambus des jardins	<i>Chrysoteuchia culmella</i>	2019			
Hétérocères	Crambidés	Crambus rayé	<i>Chrysocrambus craterella</i>	2019			
Hétérocères	Arctiidés	Ecaille striée	<i>Spiris striata</i>	2018			
Hétérocères	Erebidés	Ecaille tigrée	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	2019			
Hétérocères	Noctuidés	L'Erastrie gracieuse	<i>Elaphria venustula</i>	2019			
Hétérocères	Geometridés	Fausse-Eupithécie	<i>Gymnoscelis rufifasciata</i>	2019			
Hétérocères	Noctuidae	Gamma	<i>Autographa gamma</i>	2019			
Hétérocères	Saturniidés	Grand Paon de nuit	<i>Saturnia pyri</i>	2000			
Hétérocères	Idaea	Impolie	<i>Idaea aversata</i>	2019			
Hétérocères	Arctiidés	Lithosie quadrille	<i>Lithosia quadra</i>	2018			
Hétérocères	Geometridés	Lynx	<i>Cosmorhoe ocellata</i>	2019			
Hétérocères	Geometridés	Ensanglantée des Renouées	<i>Lythria purpuraria</i>	2018			
Hétérocères	Sphingidés	Moro-sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	2011; 2013; 2018			
Hétérocères	Noctuidés	Noctuelle en deuil	<i>Tyta luctuosa</i>	2011; 2018			
Hétérocères	Nolidés	Nole blanchâtre	<i>Meganola albula</i>	2019			
Hétérocères	Noctuidés	L'Agrotide à ventre blanc	<i>Ochropleura leucogaster</i>	2019			
Hétérocères	Geometridés	Panthère	<i>Pseudopanthera macularia</i>	2018			
Hétérocères	Geometridés	Phalène picotée	<i>Ematurga atomaria</i>	2018			
Hétérocères	Tettigoniidés	Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	2018			
Hétérocères	Pyralidés	Phycide incarnat	<i>Oncocera semirubella</i>	2013; 2018			
Hétérocères	Noctuidés	Point blanc	<i>Mythimna albipuncta</i>	2019			
Hétérocères	Noctuidés	Point d'exclamation	<i>Agrotis exclamationis</i>	2019			
Hétérocères	Noctuidés	L'Hydrille domestique	<i>Proxenus hospes</i>	2019			
Hétérocères	Pterophoridés	Ptérophore blanc	<i>Pterophorus pentadactyla</i>	2013; 2018			
Hétérocères	Pyralidés	Pyrale du Buis	<i>Cydalima perspectalis</i>	2018			
Hétérocères	Crambidés	Pyrauste du Plantain	<i>Pyrausta despicata</i>	2018-2019			
Hétérocères	Geometridés	Ramoneur	<i>Odezia atrata</i>	2018			
Hétérocères	Geometridés	Réseau, Géomètre à barreau	<i>Chiasmia clathrata</i>	2018			
Hétérocères	Erebidae	Soyeuse	<i>Rivula sericealis</i>	2019			
Hétérocères	Tortricidés	Tordeuse verte du chêne	<i>Tortrix viridana</i>	2019			
Hétérocères	Noctuidae	Vert-Doré	<i>Diachrysia chrysis</i>	2019			

Annexe 5 : Liste des orthoptères observés sur la commune de Figeac entre 2013 et 2019 et statuts de protection (LPO Lot/2020)

Groupe taxonomique	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année d'observation	Intérêt patrimonial	Statut de conservation national	Det znieff
Orthoptères	Acrididés	Aïolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>	2018			
Orthoptères	Acrididés	Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	2013, 2018-2019			
Orthoptères	Tettigoniidés	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	2018			
Orthoptères	Tettigoniidés	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	2018			
Orthoptères	Acrididés	Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	2018 - 2019			
Orthoptères	Acrididés	Criquet de Barbarie	<i>Calliptamus barbarus</i>	2018			
Orthoptères	Acrididés	Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	2018			
Orthoptères	Acrididés	Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	2018-2019			
Orthoptères	Acrididés	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	2018-2019			
Orthoptères	Acrididés	Criquet des roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	2018	AE		Oui
Orthoptères	Acrididés	Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus brunneus</i>	2019			
Orthoptères	Acrididés	Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	2018			
Orthoptères	Acrididés	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus biguttulus</i>	2018			
Orthoptères	Acrididés	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	2018			
Orthoptères	Acrididés	Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>	2018			
Orthoptères	Tettigoniidés	Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	2018			
Orthoptères	Tettigoniidés	Decticelle carroyée	<i>Platycleis tessellata</i>	2019			
Orthoptères	Tettigoniidés	Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>	2018			
Orthoptères	Tettigoniidés	Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>	2013-2018			
Orthoptères	Acrididés	Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	2018			
Orthoptères	Tettigoniidés	Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	2018			
Orthoptères	Gryllidés	Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	2018			
Orthoptères	Gryllidés	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	2019			
Orthoptères	Gryllidés	Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	2013; 2018			
Orthoptères	Tettigoniidés	Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	2018			
Orthoptères	Tettigoniidés	Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	2018	AE		Oui
Orthoptères	Tettigoniidés	Phanéroptère liliacé	<i>Tylopsis lilifolia</i>	2018			
Orthoptères	Tettigoniidés	Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	2018			
Orthoptères	Tetrigidés	Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>	2018			

Annexe 6 : Articles de presse parus sur l'ABC de Figeac et les inventaires participatifs proposés

LA DEPECHE.fr

lundi 27 août, 10:40, Sainte Monique

Actualité > Grand Sud > Lot > Figeac

Publié le 26/08/2018 à 10:34

Participez à l'inventaire des criquets et sauterelles

Environnement - Figeac : avec la ligue de protection des oiseaux



Une sauterelle ! Un insecte d'intérêt pour les élus et la LPO.

En 2018 et 2019, la LPO du Lot accompagne la commune de Figeac dans la réalisation d'un atlas de sa biodiversité. Vendredi 31 août, des experts naturalistes de la Ligue protectrice des oiseaux interviendront sur la commune pour proposer aux Figeacoises et Figeacois de participer à cet inventaire naturaliste afin de comptabiliser trois insectes : criquets, grillons et sauterelles. À travers cette cartographie des milieux naturels, il s'agit de compléter les inventaires déjà réalisés.

« À ce jour, plus de 121 espèces d'insectes différentes ont été observées par la LPO Lot sur la commune de Figeac, indique Marc Esslinger, président de la LPO du département, mais ce n'est qu'un début et nous comptons sur les habitants de la commune pour nous aider à compléter ces inventaires. »

Pour Antoine Sotto, élu municipal en charge du développement durable et de l'environnement, cette démarche est à rapprocher de la réduction des gaz à effet de serre initiée il y a deux ans avec la convention Plan climat air énergie territorial du Grand Figeac. Ces atlas ont pour objectifs de sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité, et de faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Rendez-vous est donné aux amateurs entomologistes devant l'église de Ceint-d'Eau à 9 heures vendredi 31 août pour explorer les différents secteurs de la commune. Le comptage se fera à vue ou à l'oreille, un expert en orthoptère accompagnera les volontaires toute la journée, (prévoir un pique-nique, de bonnes chaussures et un chapeau). Une restitution sera faite lors d'une soirée cet hiver et le bilan sera communiqué fin juin avec un diaporama et sera disponible sur internet dans le bulletin de liaison de la LPO et dans la presse.

Toutes les informations sont disponibles sur les sites internet de la LPO Lot et de la commune de Figeac. Contact : LPO Lot, Tél. 06 79 74 16 68 ; lot@lpo.fr.

Le Dépeche du Midi



La Dépeche 7/29/2018
tour de ville

L'ATLAS DE LA BIO-DIVERSITÉ DE LA COMMUNE EST OUVERT

Vendredi 31 août, une dizaine de personnes ont répondu à l'invitation de la LPO Lot chargée de mettre en œuvre l'Atlas de la biodiversité sur la commune de Figeac. Cette première rencontre étant basée sur la comptabilisation des orthoptères, 25 espèces différentes de sauterelles, criquets et grillons ont été répertoriées sur 4 sites. Sur ces sites, Marc Esslinger, directeur de la LPO Lot et naturaliste chevronné, a dévoilé les critères d'identification des spécimens rencontrés. Repérés à l'écoute avec un peu de patience et quelques astuces pour déjouer les bruits urbains, les participants ont pu distinguer à leurs « chants » la Grande Sauterelle verte, *Tettigonia viridissima*, la Carnassière, le Criquet mélodieux, *Chorthippus biguttulus*, herbivore ou le Grillon des bois, *Nemobius sylvestris*, omnivore. Vus à terre ou au gré de leurs bonds, quelques spécimens ont été délicatement prélevés pour être observés à la loupe. D'autres journées seront proposées au printemps prochain mais dès à présent chacun peut participer à enrichir l'atlas de biodiversité de la commune de Figeac (contact lot@lpo.fr ou <https://www.faune-tarn-aveyron.org/>)

Observer des papillons de nuit avec la LPO

Publié le 13/06/2019 à 08:45

**Animations, Lot, Figeac**

En 2018 et 2019, la LPO du Lot accompagne la commune de Figeac dans la réalisation d'un atlas de sa biodiversité. Vendredi 14 juin à 21 h 30, des experts naturalistes de la Ligue protectrice des oiseaux interviendront sur la commune pour proposer aux Figeacoises et Figeacois de participer à cet inventaire naturaliste des papillons de nuit. C'est dans la plaine des jeux de Londieu qu'ils donnent rendez-vous à 21 h 30. Un spot lumineux sera installé pour attirer ces insectes qui seront retenus par un drap pour pouvoir les observer. Les informations collectées viendront s'ajouter à la connaissance locale de la biodiversité. À travers cette cartographie des milieux naturels, il s'agira de compléter les inventaires déjà réalisés ; les informations collectées viendront s'ajouter à la connaissance locale de la biodiversité.

Toutes les informations sont disponibles sur les sites internet de la LPO Lot et de la commune de Figeac. Contact : LPO Lot, 06 79 74 16 68 ; lot@lpo.fr.

D'autres rencontres sont prévues : mercredi 3 juillet, relevé papillons et libellules ; samedi 27 juillet, relevé mollusques ; mercredi 7 août, relevé chauves-souris.

**LaDepeche.fr**